SÉANCES MENSUELLES

DR LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 3 octobre 1935.

Présidence de M. le chanoine J. ROUX Président.

La séance est ouverte à 13 heures 30, dans la salle du Château-Barrière.

Sont présents: Mmes Marchadier et Mongibeaux; Mues Emilie et Irène Faure; MM. Antony, Aubisse, Charles Aublant, le marquis de Boysseuilh, l'abbé Bouillon, le marquis de Bourdeille, Bourdichon, Corneille, Duboscq, Ferdinand Dupuy, Laval, Le Roy, Maubourguet, Denis Peyrony, le chanoine Roux, le comte de Saint-Saud, Secondat, Secret, l'abbé Sigala.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté,

M. le Président donne lecture de lettres de remerciements de MM. Henri Delage et Henri Négrier admis au mois de septembre dans notre Société. M. Antony, préfet de la Dordogne, présent à la séance, est invité à prendre place au bureau, à la droite de M. le Président. Il remercie l'assemblée pour son élection récente. M. le Président lui dit le plaisir que nous avons à le voir suivre nos travaux avec tant d'intérêt.

La revue habituelle des périodiques reçus par la bibliothèque amène M. le Président à signaler, dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de France (1934), des observations de M. Formigé sur l'emploi du verre chez les Romains; il y ést question, en particulier, de Montcaret. Dans la méme publication, on voit la reproduction d'une borne de juridiction assez semblable à celle de Saint-Augutre.

A propos d'un article des Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux (3° et 4° trimestres de 1931), M. le Président signale que nous avons dans notre fonds un gros registre manuscrit intitulé Inventaire des titres des maisons nobles de Boyrac et de Naujan, de 1251 à 1634.

Le Périgourdin de Bordeaux, d'août 1935, donne, sur la félibrée de Piégut, deux chroniques de M. P. Barrière, dont une en langue d'oc. On y lit également la suite de la conférence de M. Barranx sur Emile Goudeau. Le numéro de septembre contient une étude de M. Sabatier sur deux victimes périgourdines de la Terreur, un article sur Saint-Astier, et l'exposé d'une enquête sur Eugène Le Roy, écrivain régionaliste.

La bibliothèque a reçu de très nombreux tirages à part :

De M. Franck Delage: Les Roches de Sergeac (extrait de L'Anthropologie), Gravure aurignacienne de Belcayre et L'aurignacien du plateau de Belcayre (deux extraits du Congrès préhistorique de France de 1934);

De MM. Blanc et Bourgon: La station préhistorique de plein air de Boredon (extrait de notre Bulletin, 1935);

Du D' Cheynier: Célébration du centenaire de la publication de Badegoule, François Jouannet: Etude sur les techniques du débitage du silex; Note relative à l'utilisation des nuclei dans le solutréen de Badegoule (trois extraits du Congrès préhistorique de France de 1934).

Des remerciements sont adressés à nos quatre confrères.

La bibliothèque s'est également enrichie de deux ouvrages particulièrement importants: Le Manuel de numismatique française, de A. Blanchet (3 vol. in-8°, Paris, Picard, 1912-1930), le Manuel de sigillographie française, de J. Roman (un vol. in-8°, Paris, 1912). En outre, en échange de doubles des Congrès Archéologiques, les Archives départementales nous ont cédé un certain nombre de journaux: 5 numéros de L'Echo de Vésone (1830), Le Périgord (1871 à 1884), L'Indèpen-

dant de la Dordogne (1885 à 1889), Le Journal de la Dordogne (1891 à 1907).

Le 69° Congrès des Sociétés Savantes se tiendra à Montpellier, en avril 1936. Le programme, arrêté par le Comité des Travaux historiques, est à la disposition de nos confrères.

A ce propos, M. le Président dit qu'il a été invité à prendre part à l'excursion organisée par la Société des Etudes du Lot aux fouilles d'Uxellodunum. N'ayant pas pu s'y rendre, il a prié M. Cocula de vouloir bien représenter notre Compagnie.

M. le Secrétaire-général donne lecture d'une demande de renseignements sur la famille Dufresne de Vione, dont un représentant, Joseph Devione, était secrétaire du district de Périgueux en floréal an III.

Il présente ensuite un récent opuscule dont M. Louis Lacrocq nous a fait hommage: Une seigneurie du Haut-Quercy, Belcastel (extrait du Bulletin de la Société des Etudes du Lot, 1935; 54 p. in-8° avec de nombreuses illustrations. Cahors, 1935). Il suffira, pour souligner l'intérêt particulier qu'offre ce travail au point de vue périgourdin, de noter qu'on y voit passer les ombres de Gausbert de Domme, des Belcastel de Campagnac, des Sireuil, des La Verrie de Vivant. des Calvimont, de Bugeaud lui-même. De M. Lacrocq, il convient également de signaler deux articles parus au mois de septembre dans Le Courrier du Centre, et tous deux consacrés au 4º fascicule de notre Bulletin. « La Société historique et archéologique du Périgord, écrit le distingué président de la Société des Sciences archéologiques de la Creuse, est en excellent rang par la qualité de ses publications, leur variété, leur régularité. » C'est un témoignage que nous sommes tous fiers d'enregistrer.

M. J. Maubourguet lit un remarquable article de M. Féne-LON: A travers le Périgord du xvmº siècle. D'un manuscrit des Archives départementales, notre confrère a extrait les passages qui permettent « de rectifier le jugement sommaire et désobligeant que l'anglais Arthur Young porta, en 1788, sur le Périgord, au cours d'une rapide randonnée ». M. l'abbé Bouillon présente un travail sur Le dolmen de Saint-Jory-de-Chalais. M. Secondat et plusieurs de nos confrères du Montignacois ont découvert dans les bois de Saint-Amand-de-Coly, au lieu de Mortefont, un curieux polissoir. L'étude que ce polissoir a inspirée à M. Secondat paraîtra dans le Bulletin, comme celles de M. Fénelon et de M. l'abbé Bouillon.

M. Aubisse donne lecture d'une délibération du Conseil général de la commune de Sorges sur le recrutement des volontaires pendant la Révolution. Il en ressort que le nombre de ceux qui brûlaient du désir de voler aux frontières était assez restreint. C'est une question qu'a aussi étudiée M. Secondat dans une communication portée au Congrès des Sociétés Savantes.

M. Charles Aublant raconte un fort amusant incident qui survint à Plazac le 9 pluviose an XII. On y voit un maire partagé entre sa bienveillance naturelle et le souci de faire respecter son autorité; un préfet et de graves magistrats au siège de Sarlat alertés pour un tambour qui disparaît de la maison de ville. Comme il convient, tout cela se termine sans dommage.

Ce qui ne va pas sans dommage, ce sont les archives du château de Puyguilhem. On trouverait là, abandonnés à leur sort, des monceaux de papiers en vrac, et la surveillance serait si inexistante qu'ils seraient à la merci du premier venu. Or, ils paraissent être du plus grand intérêt. Dans un texte rapporté de Puyguilhem par M. Secret, et remis aux archives départementales, on lit une transaction de l'an 1640 entre les deux frères de La Marthonie. M. l'archiviste départemental déclare qu'il va s'occuper de cette affaire.

Sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord :

M. l'abbé Ctrière, professeur au collège Saint-Joseph de Périgueux, présenté par MM. les abbés Bouillon et Sigala;

M. Jean de Montauzon, notaire à Mehun-sur-Yèvre (Cher), présenté par MM. Charles Aublant et J. Maubourguet;

M. et M^{me} Louis Roux, à Agonac, présentés par MM. Louis Mercier et l'abbé Paul Roux;

M. le comte Albéric de Tessières, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, colonel de chasseurs à pied en retraite, Villa des Ombraies, Bergerac, présenté par Martin du Theil et M. le comte de Saint-Saud.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire géneral,

Jean Maubourguet.

Le Président, * Chanoine J Roux.

Séance du jeudi 7 novembre 1935.

Présidence de M. le Chanoine J. ROUX, Président.

La séance est ouverte à 13 heures 30, dans la salle du Château-Barrière.

Sont présents: M^{me} Schæser; M^{mes} Emilie et Irène Faure, Reytier; MM. Aubisse, Charles et Pierre Aublant, Bidanchon, le marquis de Boysseuilh, Cointat-Mouton-Duvernet, Corneille, Ferdinand Dupuy, Fournier de Laurière, Maubourguet, Louis Mercier, Négrier, le chanoine Roux, le comte de Saint-Saud, Secret.

Se font excuser: MM. Bélingard, S. Blanc et Duboscq.

M. le Président adresse ses compliments de bienvenue à M. Négrier. M. l'abbé Cipière, M. Jean de Montauzon et M. le colonel de Tessières ont exprimé leurs remerciements pour leur récente élection.

M. Cointat-Mouton-Duvernet a été nommé conservateur de l'église monolithe d'Aubeterre; M. l'abbé Goulard a été promu chanoine titulaire de la cathédrale. A nos deux confrères, M. le Président offre nos meilleures félicitations. Il dit ensuite le regret que nous cause le décès de M. l'abbé Lescuras; une notice nécrologique par M. Georges Rocal rendra au zélé et savant restaurateur de l'église de Magnac-sur-Touvre l'hommage qui lui est dû.

Procédant au dépouillement habituel des périodiques, M. le Président signale dans le Bulletin de la Société préhistorique française (septembre 1935), un article de M. Denis Peyrony sur le Gisement Castanet de Sergeac. On lira également

dans le Réveil Montignacois, du 19 octobre 1935, un article de M. Secondat sur Le cahier de doléances de Montignac-le-Comté.

Divers ouvrages ont été adressés en hommage à la bibliothèque. M. E. Dusolier a envoyé une fort intéressante brochure intitulée Raymond Darène, maire de Ribérac sous la Convention (in-8° de 29 p., Ribérac, 1935). M. Franck Delage nous a fait tenir Le Camp de Cournouin, extrait du Bulletin de la Société préhistorique française, 1935. M. Charles Aublant dépose sur le bureau un exemplaire de son étude, Le gisement préhistorique de la Croix du Duc, extrait du Congrès préhistorique de France, Périgueux, 1934. M. Xavier de Montell, enfin, fait remettre un très beau livre intitulé Le Chevalier d'Abzac (in-8° de 119 p., Bergerac, 1935); un compte rendu en sera fait par M. le chanoine Prieur.

A ces ouvrages, il faut ajouter ceux que M. l'abbé Lavialle, curé-doyen du Bugue, a récemments offerts à la Société. Parmi nombre de volumes et de brochures du plus grand intérêt, on remarque un exemplaire de Mes souvenirs de 75 ans, de Verneilh-Puiraseau (in-8° de 437 p., Limoges, 1836). A nos généreux confrères, M. le Président dit nos remerciements.

Puis il donne lecture d'une communication de M. François d'Escatha sur L'affaire de la Chabrerie, en 1657. Il présente également deux notices bibliographiques de M. Joseph Durieux: l'une, sur le Montaigne, de M. Joseph Neyrac; l'autre, sur La Société des Cincinnati de France, de M. Ludovic de Contenson. Ces communications passeront dans le Bulletin.

A propos du livre de M. de Contenson, M. de SAINT-SAUD donne quelques explications sur l'ordre de Cincinnatus, appelé de nos jours l'Ordre des Cincinnati.

Washington, dit-il, créa cet ordre en 1783, pour services rendus à la cause américaine et spécialement lors de la prise d'York. Le roi Louis XVI autorisa le port de sa décoration, le 18 décembre 1783. Plusieurs officiers français en furent titulaires. Chose curieuse, cet ordre forma comme une corporation et comme une lignée, puisqu'il était transmissible au fils aîné du dignitaire. Il tomba presque dans

l'oubli en France, mais il ressuscita lors de la guerre mondiale quand les Américains devinrent nos alliés. Un groupement français fut constitué chez nous, vers 1920, et, d'accord avec le conseil de l'ordre en Amérique, comme il ne restait plus en France que cent membres descendant des premiers titulaires, on accepta la descendance féminine à défaut de la descendance mâle. En 1925, le président de l'association française des Cincinnati était le duc de Broglie. En 1929, une délégation française de l'Ordre a été reçue officiellement, à Boston, par ses confrères américains

M. le Président présente ensuite une étude de M. le médecin-général Trassagnac sur le réseau routier d'Agrippa en Périgord. C'est un travail considérable, entièrement rédigé d'après des observations faites sur le terrain même.

M. le Président donne enfin lecture d'une note qu'il a reçue de M. le marquis de Bourdeille. En voici la teneur:

Le Bulletin de la Société devant donner le journal du gendarme de la garde du Roi nommé de Montagu, qui suivit l'armée des Princes et vécut la tourmente révolutionnaire à l'étranger pour ne revenir en Périgord qu'en 1801, j'ai voulu pouvoir indiquer l'année de sa mort et me suis adressé à Agonac, où les recherches ont été négatives. Le notaire auquel je me suis adressé n'a trouvé trace que de la fille de Montagu, Séraphine. Elle habitait les immeubles qu'occupe le notaire. Elle resta célibataire et mourut à Agonac, à l'age de 99 ans, en l'année 1879.

Jean-Marie-Eugène de Montagu, gendarme de la garde du Roi, comme son père, qui était venu le rejoindre, et s'était marié à l'étranger, est décédé à Liège, le 1er juillet 1859.

Peut-être trouverait-on à Périgueux l'acte de décès Aux archives départementales, il n'existe aucun dossier au nom de Montagu. Si je découvre quelques détails sur le fils marié, je les communiquerai.

M. le chanoine Roux ajoute qu'on trouve aux Archives municipales de Périgueux (GG 94), sous la date du 14 avril 1750, la mention du baptême, en l'église Saint-Front, de Jean-Marie de Montagu, fils de Jean de Montagu, écuyer, sieur de la Seguinie, et d'Isabeau Bourdinaud. C'est l'auteur des Mémoires.

M. le Secrétaire-Génèral se propose de dresser, par noms d'auteurs, la liste de tous les ouvrages de littérature ou d'histoire périgourdine qui se trouvent actuellement en librairie. Cette liste paraîtra dans le Bulletin et sera affichée à demeure dans le kiosque du syndicat d'initiative de Périgueux. D'ores et déjà, nos confrères sont invités à lui fournir tous renseignements utiles (titres des ouvrages, format, édition, prix, etc.)

Il donne lecture d'un très intéressant article de M. Géraud LAVERGNE sur Les noms de lieux du terroir d'Archignac. On trouvera cet article dans le Bulletin. Il dit ensuite quelques mots d'une récente étude de M. Henri Delsol : Le passé du collège de Brive (in-8° de 94 p., Brive, 1935).

M. Jean Maubourguet donne enfin connaissance d'un texte du 2 novembre 1507, trouvé aux Archives de la Dordogne (Domme FF 7) et qui, semble-t-il, ne laisse aucun doute sur les limites du Périgord dans la région de Castillon. Dans ce texte, il est dit : Petragoricensis patria contiguatur et adheret senescallie burdegalensi et extenditur ad unum jactum sagite ad castrum fortissimum vocatum de Castilhone scitum in dicta senescallia burdegalensi. Ainsi donc, le Périgord s'étendait jusqu'à un jet de flèche du château fort de Castillon. Il n'est donc pas contestable que la bataille qui mit fin à la guerre de Cent Ans se soit déroulée en Périgord.

M. Corneille a porté un volumineux dossier dont il fait présent à la Société. Dans ce dossier, on trouve, notamment, copie des lettres d'anoblissement accordées en 1654 à Joseph de Bodin.

M. le comte de Saint-Saud présente quelques remarques à propos du travail de M. Dusolier qui est en cours de publication.

M. Dusolier, dit-il, dans son intéressant article sur les seigneurs de Ribérac, déclare qu'on attribue la fondation du château de ce nom à Alchier, représentant de l'autorité comtale de Wlgrin, comte de Périgord, et ce, vers l'an 1000. Cet Alchier était plus qu'un simple délégué de nos comtes, nous apprend M. Depoin.

M. Depoin est un érudit qui, venu à un congrès d'archéologie dans nos régions, se prit de zèle pour présenter sous un jour plus vrai les origines de nos églises aquitaniennes de Saintes et d'Angoulême. Il avait promis à M. de Fayolle d'agir de même pour celle de Périgueux. Peut-être aurait-il démontré mieux que d'autres que Saint-Front ne date pas des temps apostoliques.

Dans le Revue des Bludes historiques de 1912, et édité par la Société historique du Vexin, a paru un article de Depoin, des plus remarquables, un peu touffu et diffus toutesois. C'est une étude sur Aimon, châtelain de la Dordogne, « duc de Dordonne », et ainsi, par côté, sur le roman célèbre des « Quatre Fils Aimon. »

Un comte de Lutèce ou de Paris, Thion alias Aimon, proche parent d'Hugues le Grand, père d'Hugues Capet, renvoya (il semblerait même que c'est le dernier roi carolingien qui prit cette mesure) quatre de ses fils de l'Ile de France ¹. Ceci se passait en 940.

Alguier (Alchier), dit le Sourd, arriva en Périgord et il y fonda Ribérac. Il eut plusieurs enfants. L'un d'eux. Augier 2 ou Audigier, fonda Mussidan, aidé par le comte de Périgord, Il ne semble pas qu'il ait conservé la place de Ribérac. Il est assez amusant de savoir que Ribérac a pour premier seigneur un des quatre fils Aimon.

Alguier I était un puissant personnage, car un autre de ses fils, Ays, épousa la fille de Guillaume le Bon, comte de Bordeaux, et eut ainsi l'importante place de Fronsac. Cet Ays épousa en secondes noces la fille du seigneur de Montaud, dont il eut Raymond, qui, vers l'an 1000, releva le château de Saint-Astier, que son père avait obtenu avec les droits seigneuriaux de l'évêque de Périgueux.

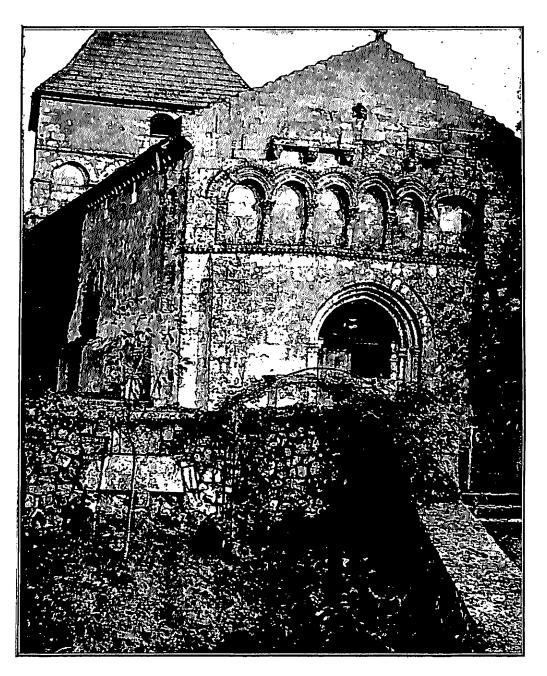
Le frère aîné d'Alguier se nommait Aimon et était surnommé le Beau. Plus encore que ses frères, il semble bien avoir encouru la colère du roi des Francs. Il s'installa entre l'Isle et la Dordogne, et est tout en haut de la tige des vicomtes de Castillon. Quant à ses frères, devenus aussi de puissants seigneurs — ils étaient de souche royale, on ne l'oublie pas —, ils devinrent seigneurs de Montendre et de Blaye.

Reprenant la parole, M. le chanoine Roux entretient l'assemblée de l'église des Graulges, près de Mareuil.

Lé 24 octobre, dit-il, notre confrère, M. Cocula, vint me trouver pour me communiquer un dossier très alarmant sur l'état de l'église des Graulges.

⁽¹⁾ D'après la Chronique de Guîtres sur laquelle M. Depoin a établi plusieurs de ses dires, ils étaient sept.

⁽²⁾ Dont on put faire Alguier, al devenant au par transformation linguistique normale,



Façade de l'église des Graulges

Il me dit qu'il y allait le soir et m'offrit de l'y suivre J'acceptal et nous partimes à 13 heures.

Ce monument est certainement en danger, car la coupole qui cour vre le sanctuaire et qui est sous le clocher est en très mauvais état. La toiture du clocher a été presque enlevée par l'ouragan de février : il pleut sur la coupole et les murs se crevassent.

Si l'on pouvait recouvrir le clocher, le danger serait un peu éloigné mais pas complètement conjuré, car le mal est déjà dans les parties vives du monument.

L'intérieur présente une simple coupole sur le sanctuaire, sans rien de particulier. Mais l'extérieur du clocher qui la recouvre est particulièrement intéressant. Primitivement, il se composait, comme tous les clochers romans de la région, d'un seul étage orné, sur ses 4 faces, de 3 arcatures. Peut-être ces arcatures étaient-elles à jour autrefois : elles sont aujourd'hui murées. A une époque indéterminée, mais probablement durant le xviiiº siècle ou tout de suite après la Révolution, on monta le clocher d'un étage et on le couvrit d'une toiture un peu plus aigue, alors qu'autrefois elle devait être plus plate. Je dis que cette transformation dut se faire pendant le xvine siècle parce qu'elle n'est pas récente, et parce qu'en 1688 - cf la Visite canonique que j'ai publiée -, il est déjà dit que le clocher menace ruine, aussi bien que tout le devant de l'église. Ce qui caractérise ce clocher, ce sont des retraits progressifs des murs de son carré mais qui ne s'étendent pas sur tout le pourtour ; sur les 4 côtés, l'aplomb des angles de l'étage supérieur descend jusqu'en bas.

Quant à la façade, la photo ci-jointe en donne une idée exacte; Elle a dû être bâtie dans le courant du XIII° siècle; elle s'est inspirée des églises de l'Angoumois. Cette arcature avec ses arcs brisés, ses délicates sculptures des chapiteaux, des archivoltes et du cordon du bas, porte la marque de son origine. Au-dessus régnait sur toute la façade, et sur les côtés de l'église, croyons-nous, une corniche plate, soutenue par des corbelets sculptés. Il ne reste en place que 4 de ces corbelets et quelques dalles seulement de la corniche. Mais, dans le cimetière et dans le pignon de la façade, on trouve deux corbelets qui doivent avoir fait partie de la façade ou des corniches latérales.

La restauration a mutilé cette façade du côté du sud en remplaçant deux des élégantes arcades à arc très brisé par un horrible arc à plein cintre et par un énorme contrefort. Il me semble aussi que les deux arcades qui joignent cette dernière ont aussi été refaites maladroitement, leurs arcs n'ont pas la régularité des trois autres et leurs colonnes sont un peu plus rapprochées que celles des arcades voisines.

La porte d'entrée a été elle aussi completement refaite; il n'y a, je crois, que deux chapiteaux et leurs colonnes d'anciens. Quant à l'archivolte intérieure, avec ses multiples redents, il n'y a pas de doute qu'elle ne reproduit pas celle qu'elle a remplacée, car elle ne repose pas sur les chapiteaux et les colonnes, qui n'ont d'autre raison d'être que de la soutenir.

Il serait bien déplorable que cette église ne fût pas sauvée; et il faudrait peu de chose pour la maintenir et empêcher sa roine.

« Les monuments historiques, dit, en terminant, M. le chanoine Roux, ont été saisis de son triste état. Je crois que notre devoir est d'émettre un vœu pour son classement.»

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Parlant ensuite de la croix de la rue Chanzy, sur laquelle on lit *Memento mori 1532*, M. le chanoine Roux se demande si ce ne pourrait pas être celle qui donna son nom à la ruelle de la Croix-Blanche. Jadis, affirme M. Charles Aublant, on attribuait à cette croix quelque vertu : des femmes allaient la gratter pour en tirer un peu de poussière.

Le 5° fascicule du Bulletin a donné deux dessins de Léo Drouyn sur Biron, et il a été spécifié en note que la descente de croix et la mise au tombeau ne se trouveraient plus dans la chapelle du château. Une lettre récemment reçue par M. le Président laisse craindre un plus grand dommage. La chapelle, classée en 1887, ne le serait plus depuis fort longtemps. Le correspondant de M. le Président la vit, en 1898, « vide et les murs en pleurs ». M. le chanoine Roux signale qu'on a fait, jadis, un moulage de la mise au tombeau; ce moulage a été reproduit en terre cuite et la dernière station du chemin de croix de Verdelais en est l'exacte reproduction.

Est élu membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord, M. Bernard Marry, chirurgien-dentiste, à Périgueux, présenté par M^{mo} Mongibeaux et M. l'abbé Paul Roux.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général, Jean Maupourguer.

Le Président, Chanoine J. Royx,

L'ABRI DE RAYMONDEN-NORD

Le tome 57 du Bulletin de notre Société a publié nos premières notes sur l'abri nord de Reymonden. La présente communication complète et termine ce travail.

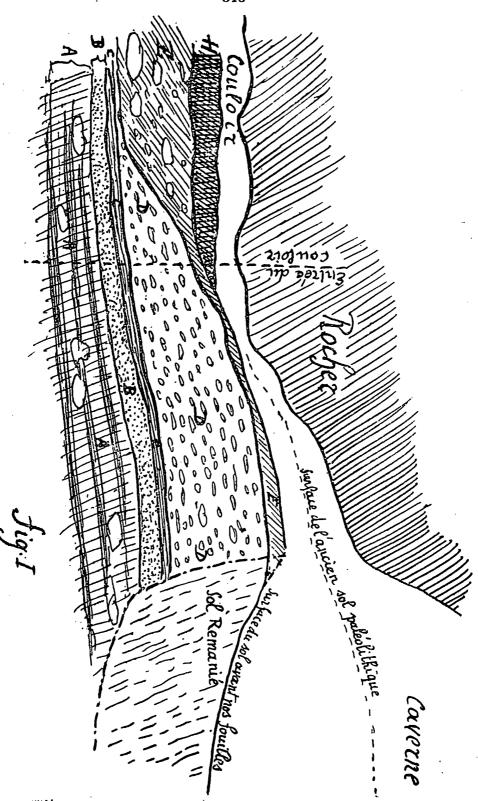
Nous l'avons dit, le sol de la caverne, entièrement remanié, est sans intérêt. La surface actuelle est environ 1^m20 plus bas qu'elle ne fut au paléolithique, ainsi qu'on peut s'en apercevoir par les restes de silex incrustés dans les parois. La base des coulées stalagmitiques qui forme corniche, délimite d'ailleurs parfaitement la hauteur de l'ancien sol. On se rend compte qu'il restait peu de place du sol au plafond, à cette époque; et c'est pour cette raison que les Magdaléniens ne s'y sont pas installés et sont allés deux cents mètres plus loin, à l'abri sud, où fut trouvé, on le sait, « l'Homme de Chancelade », magdalénien.

Tout au fond de la caverne, un sondage poussé vers l'arrière nous mit en présence de dépôts vierges bien en place. Ce sont ces dépôts, d'un volume de six mètres cubes environ, que nous avons étudiés.

Postérieurement, notre ami, M. le Docteur Jude, de La Réole, continua les fouilles dans le couloir qui fait suite à la caverne. Notre étude aurait été incomplète, et l'aspect du gisement en partie faussé, sans l'appoint des précieuses observations de M. le Docteur Jude, à qui nous exprimons ici nos bien sincères remerciements pour sa très précieuse collaboration.

La figure 1 montre la coupe des dépôts archéologiques. En A est une industrie moustérienne de tradition acheuléenne (Peyrony). Elle est contenue dans des couches alternées de terre glaiseuse et sableuse avec débris de plafond parfois volumineux;

En B, une couche stérile de sable pur de 0^m25 de puissance; En C, une couche d'environ 0^m15 d'épaisseur contenant en bas la même industrie qu'en A et, au-dessus, une industrie moustérienne de tradition classique finale, peu abondante:



Én D, une couche de 0^m70 au maximum, contenant une industrie de l'aurignacien ancien, type Chatelperron (Périgordien I de D. Peyrony), légèrement évoluée. La surface de cette couche s'infléchit vers le fond et disparaît peu après l'entrée du couloir;

En E, une industrie de l'aurignacien moyen, presque inexistante, au dessus des couches en place de la caverne; elle s'étale dans le couloir sur une hauteur variable beau-coup plus grande;

En H, enfin, et sculement dans le couloir, couche noire moderne, formée d'apports écliens, de détritus et déjections de petits rongeurs et de chauve-souris.

L'examen de cette coupe nous permet de suite les observations suivantes :

En A, nous voyons les traces des inondations de la fin de l'époque moustérienne s'achevant par la couche de sable B; os et silex sont très roulés. Les objets déposés sur le sol de la caverne ont été emportés sur la légère déclivité du sol dans le couloir, et fortement brassés par les caux; l'usure des silex le prouve. Au contraire, la couche D ne porte pas trace de remaniement par les eaux. La terre en est homogène et mélangée de petits débris de plafond, pas plus volumineux que ceux qui se détachent actuellement tous les hivers. La disposition de la couche E nous montre l'effet des inondations de la fin du quaternaire, qui ont enlevé de la caverne la presque totalité de ce dernier dépôt pour le faire crouler dans le couloir en suivant la pente. On observe d'ailleurs que dans le couloir cette couche est sableuse, et surtout dans sa partie supérieure.

Industrie moustérienne de la couche A. — Les silex sont en général volumineux, d'un aspect massif et d'un travail grossier. Les formes typiques de cette industrie ont été parfaitement décrites par notre excellent collègue, M. Franck Delage, dans son étude si claire sur le Moustérien de Belcayre. Ce qui frappe à Reymonden, c'est que plus de la moitié des pièces sont des couteaux, de formes variées, mais où la place de l'index est toujours ménagée.

Les os sont rongés par le roulage; cependant, il a été récolté (D' Jude), un certain nombre d'os portant des traces de travail humain.

La faune de ce dépôt est caractérisée d'une façon frappante par le très grand nombre de dents de bovidés et la rareté de celles d'équidés. On note aussi la présence de quelques canines de grands félins et molaires de rhinocéros de petite taille. Quelques cornillons et débris de bois de cervidés; enfin, très nombreux coprolithes d'hyènes dans les strates inférieurs de A où ils s'intercalent avec les silex, ce qui prouverait l'occupation alternative des lieux par l'homme et les fauves à cette époque.

Une autre observation nous permet d'affirmer que l'occupation ne fut pas continue. On trouve, en effet, par endroits, des dépôts stalagmitiques peu épais, par plaques. Ces concrétions, qui n'ont pu se former que lentement et en l'absence de toute occupation, ont enrobé comme d'un moulage silex, os, pierres, etc., abandonnés par l'homme à la surface du sol d'alors. Certaines de ces concrétions comportent à l'intérieur des espaces vides, qui ont pu, primitivement, avoir été occupés par des matières lentement périssables, armes ou outils de bois peut-être? Malheureusement, ces concrétions sont très friables; le calcaire, comme celui des débris de plafond d'ailleurs, en a été très altéré par les liquides provenant probablement de la décomposition des matières organiques des dépôts postérieurs. Les parois intérieures des vides sont tapissées d'aiguilles de nitrate et carbonate de chaux. Nous avons cependant essayé, malgré les difficultés, de couler du plâtre dans ces sortes de moules, pour restituer la forme de l'objet disparu; mais nous n'avons obtenu que des résultats tout à fait incomplets.

Industrie moustérienne de la couche C. — C'est la même que celle de A pour la partie inférieure. La partie supérieure est à faciès moustérien de tradition classique, avec des petites pointes à une face plane, caractéristiques. Les silex de la limite supérieure sont fortement cacholongués; et c'est en suivant la ligne formée par ces pièces très blanches que

nous avons pu établir nettement la démarcation avec les dépôts aurignaciens suivants. Le cacholong ne se formant que très lentement, surtout dans un lieu abrité, ces pièces ont dù rester très longtemps à la surface du sol de la caverne avant d'être enfouies sous les dépôts aurignaciens. Il s'est donc passé peut-être de nombreux siècles entre les deux occupations. Nous avons d'ailleurs d'autres preuves de ce fait par le changement de la faune et la différence de patine des silex.

Industrie aurignacien inférieur de la couche D. — Cette partie de dépôt, étant donné sa situation au fond de la caverne, est assez pauvre. Elle a fourni beaucoup de débris de taille inutilisés. Pour la récolte, nous avons arbitrairement divisé cette couche à mi-hauteur; cela nous a permis de constater quelques différences que nous mentionnons au cours de la description. Cette couche a fourni les pièces suivantes:

1º 8 gouges ou grattoirs carénés, façonnées sur des angles de pierres globuleuses semblables à celles des champs et que l'on serait tenté de jeter sans examen. Ces outils sont toujours creusés par retouches à la partie inférieure, de façon à rendre le tranchant plus mordant. On observe diverses formes: ogive, ronde et surtout celle trapézoïde obtenue par l'enlèvement d'un seul éclat sur un angle aigu, proviennent de la partie inférieure (fig. 2, a, a');

2º 15 pointes de 2 à 5 cm, dont la moitié a pu servir à divers usages; les autres ayant pu servir d'armatures de flèches, proviennent de la partie inférieure:

3° 5 pointes Chatelperron dont une (fig. 2, c) formant grattoir à la base et une autre (fig. 2, d) portant un cran. 2 proviennent de la zone supérieure;

4º 20 pièces formant couteau droit, dont la moitié aux deux extrémités tronquées, un tiers sont larges de dos et courts. Egalement répartis sur toute la hauteur du dépôt :

 5° 5 perçoirs amenagés sur éclats courts et larges, bien en main, 2 viennent de la zone supérieure. Ces perçoirs correspondent à des trous de 4 à 6^{mm} (fig. 2, b);

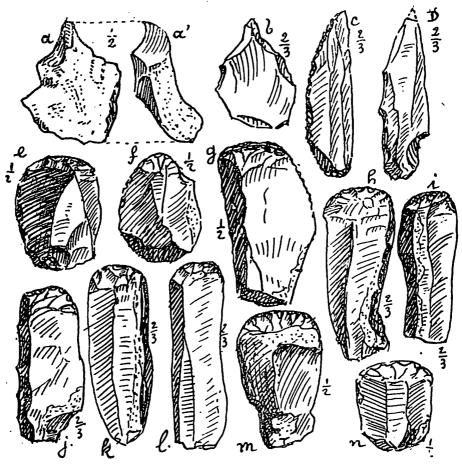


Fig. 2

6° 2 fraisoirs de même facture, mais à angle de travail plus obtus et retouche alterne;

7º 41 grattoirs divers, très variés de forme. Environ moitié épais et courts (fig. 2, e, f, m, n). Un quart sur éclats tirant vers la lame, avec parfois retouche se continuant sur un des côtés. Enfin, 10 sur lames plus ou moins mal venues et offrant une particularité qui, croyons-nous, n'a pas été remarquée dans ce niveau, à savoir, qu'un des côtés forme dos naturel ou abattu ou presque abrupt, de telle sorte que l'outil est à la fois un grattoir sur bout de lame et un couteau (fig. 2, g, h, i, j, k, l);

8° 6 grattoirs carénés, genre rabot, de forme haute, dont 2 dans la zone inférieure ;

9° 6 pseudo-burins droits, obtenus par cassures, dont 3 sont des sortes de coins épais et courts. Toutes ces pièces sont façonnées sur éclats très variés de forme et viennent de la zone inférieure (fig. 3, n, m);

10° 6 burins droits obtenus par le procédé du coup de burin, sur lames courtes, irrégulières; deux seulement rappellent le burin de l'aurignacien moyen (fig. 3, 0, p);

11° 3 compas, dont un vient de la zone supérieure (fig. 3, q) façonné dans un silex très patiné, peut-être moustérien; les retouches entre les pointes soint moins profondément patinées. Un autre (fig. 3, r) possède un manche comme un compas de dessinateur;

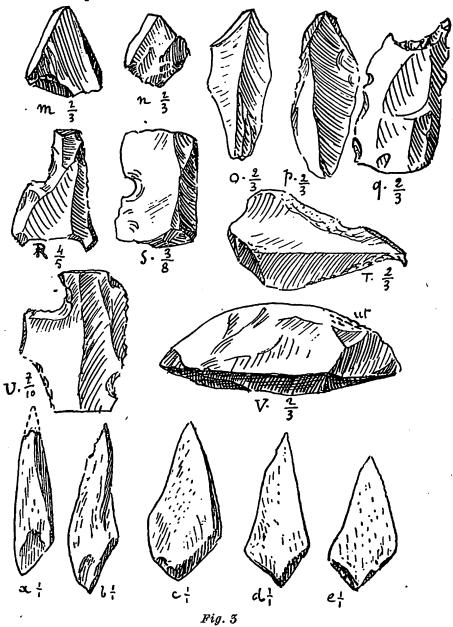
12° 6 filières ou calibres; nous désignons ainsi des coches parfaitement circulaires de 6^{mm} de diamètre, à bords coupants aménagées sur éclats quelconques. 3 viennent de la partie supérieure (fig. 3, s);

13° Une pointe à graver. Nous désignons ainsi la pièce fig. 3, t. On voit au-dessus de la pointe une partie abattue par coup de burin et destinée à recevoir l'index. La pointe est finement retouchée et la partie inférieure abattue par retouches pour bien dégager la pointe. Cet outil est admirablement en main pour graver. Zone supérieure ;

14° Deux coupeurs de baguette. Nous nous permettons de désigner ainsi des outils tel que celui fig. 3, u. Façonnés dans des silex minces, la partie utile est formée par une gorge à arête vive obtenue par cassure naturelle et retouches. L'outil pouvait être tenu d'une main pour couper une l'aguette tenue de l'autre main; ou encore il pouvait être fixé sur un support, la baguette appuyée dans la gorge en la tournant des deux mains était rapidement coupée. Nous avons fait avec ces outils des expériences concluantes;

15° 2 enclumes, l'une de 8 cm, l'autre de 11 cm de long, à section triangle scalène. Sur chaque pièce il n'y a trace d'utilisation que sur une partie d'une arête (fig. 3, v, marques d'utilisation en ut). Ces pièces pouvaient servir au

débitage de l'os pour la fabrication des pointes dont nous parlerons plus loin.



16º Nucléus très rares. Nous en avons conservé deux, bien typiques. L'un, de la zone inférieure, est un peu globuleux

mais a un plan de frappe; les lames enlevées sont courtes et larges. L'autre, provenant de la zone supérieure, est bien prismatique; ses deux extrémités ont des plans de frappe

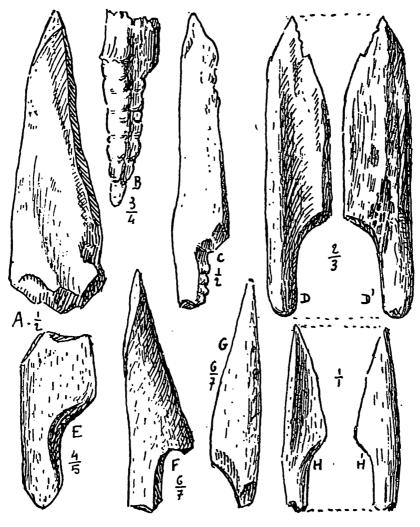


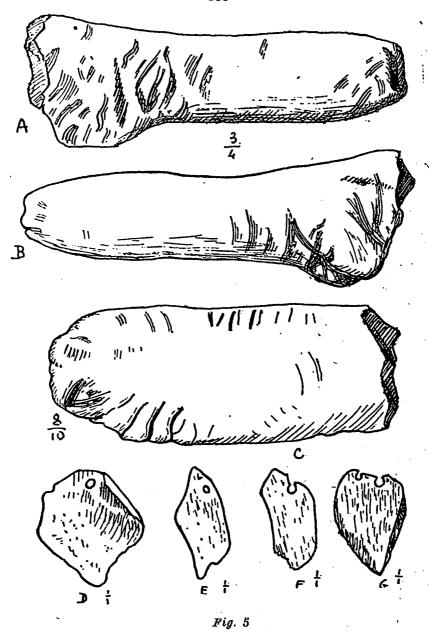
Fig. 4

préparés faisant entre eux un angle de 80 degrés; les lames étaient enlevées alternativement dans un sens et dans l'autre, Le mobilier osseux de ce niveau est assez grossier, mais n'oublions pas que nous sommes au début du travail de l'os. Il comprend:

- 1° Des petites pointes en os d'environ 40^{mm} , découpées par cassures, avec base en V (fig. 3, a, b, c, d, e) provenant surtout de la zone inférieure :
- 2º Une grande pointe en os, lame de poignard peut-être (fig. 4, a);
- 3º Un pédoncule d'emmanchement d'un objet brisé (fig. 4, b) à section triangulaire, portant des encoches tout le tour;
- 4° 6 fétiches, morceaux d'os ràclés, avec trous de suspension (fig. 5, d, e, f, g), l'un d'eux en forme de cœur porte deux trous :
- 5° Enfin, une série de pointes pédonculées (fig. 4, c, dd', e, f, g, h), rappelant la forme des pointes à cran en silex du Solutréen.
- C, très fruste porte sur le pédoncule 3 coches, peut-être destinées à faciliter la ligature sur la tige de bois, corps de la sagaie. D-D' est d'un travail plus soigné qui semble être le type de cette fabrication. E est brisée, le pédoncule est semblable au précédent et porte comme lui des traces de travail de façonnage. F est une autre pointe inachevée, à l'état d'ébauche. G a un pédoncule plus court. H, de format plus petit, est de même forme. Toutes ces pointes ont fait l'objet d'une communication spéciale au congrès de la Société Préhistorique Française de 1934.

Gravure sur os. — Ce niveau nous a livré la pièce figure 5, A et B. Cet objet, en bois de cervidé, creusé intérieurement, paraît être un manche. Il est profondément gravé sur ses deux faces, malheureusement nous l'avons brisé en l'extrayant et il en manque une partie. Faut-il voir là une figuration phallique? Et que représentent ces traits?

Dans le sol remanié de la caverne, nous avons, au cours. d'un sondage antérieur, trouvé l'os gravé (fig. 5, c) qui ne



peut être daté, n'ayant pas été trouvé en position stratigraphique. Nous ne nous expliquons pas sa signification.

Faune. — Elle est caractérisée par de nombreuses dents d'équidés et de cervidés et très peu de dents de bovidés. Dans lá partie inférieure de ce niveau, on trouve de très nombreuses dents d'ours; dans la zone supérieure, des morceaux de mâchoires de renne avec les dents.

Observations sur cet horizon. — 1° Les deux zones étudiées, supérieure et inférieure, quoique se différenciant par certains détails, ont trop de points communs pour ne pas procéder d'une même civilisation en légère évolution avec le temps;

2º Cet horizon, type Chatelperron, est légèrement évolué, en ce sens qu'on y trouve des grattoirs carénés de forme haute, ou tirant sur le grattoir à museau, ainsi que quelques pièces prototypes de formes postérieures;

3° La pièce lithique typique de ce niveau nous paraît être le grattoir sur bout de lame formant en même temps couteau à dos naturel ou abattu (fig. 2, g, h, i, j, k, l). La pièce osseuse carsctéristique est la pointe à cran en os (fig. 4, a, c, d-d', e, f, g, h-h'), ainsi que les morceaux d'os, fétiches ou peut-être pièces de colliers (fig. 6, d, e, f, g), dont les trous sont des passages naturels de vaisseaux nourriciers des os, à l'exception de la pièce g, dont un des trous paraît artificiel;

4º Dans son travail sur l'aurignacien et l'azilien (Revue Anthropologique, nºº 4-6, d'avril-juin 1932), notre éminent collègue D. Peyrony évoque une parenté probable entre les peuplades actuellement dénommées aurignaciens anciens et aurignaciens supérieurs. La trouvaille des pointes à cran en os dans le niveau inférieur est un argument de plus en faveur de cette thèse.

Industrie aurignacien moyen de la couche E. — Nous avons expliqué plus haut pourquoi l'industrie de E se trouvait presque exclusivement dans le couloir. Etudiée par M. le Dr Jude, c'est une industrie de l'aurignacien moyen, donc très différente de celle sous-jacente. On y remarque entre autres pièces, de beaux burins en bec de flûte, dont certains taillés dans des calcédoines de couleurs variées, agates, jaspes, opale commune, etc. Cette recherche de

matière dénote un sûr développement du goût vers le beau. La pauvreté du mobilier osseux n'a pas fourni de pièces caractéristiques seulement quelques morceaux de baguettes montrant une grande habileté de façonnage.

Observations sur l'ensemble du gisement. — A l'encontre du moustérien de Belcayre, dont la faune contient principalement du cheval, le moustérien de Raymonden, de même type, est surtout riche en bovidés, et est en cela semblable à celui des couches G et H de la terrasse inférieure du Moustier (D. Peyrony, Le Moustier dans la Revue anthropologique, 1930).

Ce n'est pas la seule analogie qu'il y ait entre ces deux gisements, car nous voyons que dans chacun d'eux le moustérien de tradition acheuléenne, ayant le bœuf comme faune dominante, y est surmonté d'une couche de sable fluviatile stérile de la même épaisseur, 0^m20, que suit au-dessus un dépôt de moustérien classique, le tout suivi d'une couche d'aurignacien inférieur et, pour finir, d'aurignacien moyen. La succession des civilisations y est la même, avec les mêmes faunes. Le synchronisme de ces deux gisements est vraiement remarquable, quoique à Raymonden l'épaisseur des dépôts soit moindre et le silex plus rares.

Bien que cette étude ne présente que nos idées personnelles sur certains objets, théories ou hypothèses, nous tenons à remercier ici notre excellent collègue et maître, M. D. Peyrony, pour les avis éclairés et les judicieux conseils qu'il nous a généreusement prodigués.

Nous remercions aussi M. l'abbé Jean Bouyssonie qui a bien voulu examiner à leur début nos récoltes et nous honorer de précieux encouragements.

Louis Mercier.

LES SEIGNEURS DE RIBÉRAC

(Suite et fin)

IV - LA MAISON DE CHAPT 1

JACQUES-LOUIS-CHARLES-GABRIEL et CHARLES-ANTOINE-ARMAND-ODET (1754-1796)

C'est aux droits de ce frère que faisait allusion la lettre du chevalier. Il était en effet beau-frère du comte défunt et fils aîné d'Armand d'Aydie et de Marie de Saint-Aulaire. C'était celui-là même qui avait fui en Espagne au moment de la conspiration de Cellamare, de peur d'être arrêté, et était devenu lieutenant général au service de Sa Majesté très catholique et vice-roi de Castille ².

(l) Aimé-Blaise d'Aydie époux de Diane de Bautru				
•	~ 			
Charles Antoine Ar , comte de Ril décédé sans postérité	bérac con de R	-	se es Anto astignac	nçoise-Angélique épouse vine d'Aydie comte de augoubert

Jacques-Charles-Louis-Gabriel
Chapt de Rastignac
épouse Gabrielle d'Aydie
fille
de Jean d'Aydie et de Henriette de Javerlhac
marquis de Laxion
comte de Ribérac
après le décès de
Charles-Antoine-Armand-Odet d'Aydie

(2) Il mourut à Périgueux, en 1764.

Il prétendait que jouât en sa faveur la fameuse substitution de Clinet toujours invoquée quand le défunt était mort sans postérité. Il est certain qu'à première vue ses droits valaient ceux de son neveu, désigné pour la succession. Et, de plus, il portait le nom d'Aydie, ce qui ne devait pas être d'un mince avantage. Cependant, ce n'était pas lui que le testateur avait désigné.

o Nos vacances, c'est-à-dire celles des tribunaux, écrivait le chevalier d'Aydie, le 5 septembre 1756, au bailly, vont aussi commencer sans que nous ayons pu obtenir, depuis deux ans que nous plaidons, la première sentence qui doit ouvrir en notre faveur une substitution qui a déjà eu son effet pendant cinquante-six ans. Si nous allons toujours le même train, M. de Laxion a bien raison de dire que nous ne serons mis en possession que quand il lui plaira. Nos juges paraissent pourtant indignés des chicanes odieuses qu'on nous fait essuyer et il nous faut espérer qu'ils nous expédieront au commencement de la semaine prochaine. En attendant, nous allons travailler à dissiper les nouveaux nuages que nos parties s'efforcent encore d'apposer à une vérité qui est plus claire que le jour 1. »

Il écrivait encore, le 11 septembre 1756 :

« Mes nièces sont chez elles et il ne nous reste à leur place que deux avocats qui travaillent à répliquer encore, et une bonne fois pour toutes, disent-ils, aux chicanes de M. de Laxion²,

Cependant, le procès fut perdu. Sans doute, sa longue absence avait contribué à desservir le vice-roi de Castille.

D'ailleurs, les membres de la famille de Chapt n'avaient pas attendu la conclusion du procès pour faire acte d'héritiers. On a vu plus haut que le comte avait stipulé qu'il entendait que le mobilier de la succession servît à payer les legs. Les scellés avaient été apposés pour cette raison au château de Ribérac et l'inventaire du mobilier entrepris. Et le 18 mars 1755, pardevant le notaire Guillaume Pourteiron, comparaissaient de leur personne ou par procuration, les principaux intéressés aux dispositions testamentaires du feu comte : Henriette de Javerlhac; son gendre, le nouveau

⁽¹⁾ Op. cit., page 288.

⁽²⁾ Ibid., page 291.

comte de Ribérac ; les frères et sœur de ce dernier à chacun desquels revenait un legs de dix mille livres :

1º Armand-Anne-Auguste-Antoine-Sicaire, abbé de Chapt, prieur et seigneur de Rastignac, de la Chapelle Blanche, prêtre et docteur de la Société de Sorbonne, représenté par Jean Pourteiron;

2º Jean-Louis-Marie, chevalier vicomte de Chapt de Rastignac, officier de cavalerie dans le régiment de Richemont;

3º Jacques-Louis Chapt de Rastignac, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, capitaine de dragons au régiment de Thianges;

4º Sicaire-Antoine-Armand Chapt de Rastignac, chevalier de Laxion, le plus jeune de ses frères, représenté par son père, Charles de Chapt de Rastignac, marquis de Laxion;

5° Enfin, Gabrielle de Chapt de Rastignac, représentée par son mari, haut et puissant seigneur messire Joseph-François du Mas, chevalier, marquis de Peyzac.

L'inventaire de ce mobilier donne déjà l'impression d'un certain abandon. Le feu comte apparait à travers les pages arides de cette nomenclature comme s'étant peu à peu désintéressé de son château auquel il préférait celui de la Villeaux-Clercs. On y voit la mention de fort belles tapisseries qui ne provenaient certainement pas de son prédécesseur ruiné, mais elles sont le plus souvent signalées comme endommagées par les rats que le silence et la solitude de la demeure avaient trop longlemps enhardis. Dans la salle à manger sont épars des engins de pêche: deux tramails, deux éperviers et deux traînes garnies de leurs plombs et lièges. Dans le cabinet de travail « tendu d'une tapisserie à haute lice de cinq pièces en personnages » où sont mentionnés une table secrétaire à quatre tiroirs, divers accessoires dont deux coupe-papier en ivoire, un grand cachet de cuivre, on est stupéfait de rencontrer un moulin à vent neuf avec sa trémie et sa manivelle.

Le nouveau comte de Ribérac était, en 1754, un homme d'à peine trente ans. Il avait servi en qualité d'officier, quoique bien jeune encore, au régiment du Roi-Infanterie avec lequel il avait fait les campagnes de Bohème et de Flandre en 1740. Il avait épousé, le 3 janvier 1746, sa cousine Gabrielle d'Aydie dont il eut deux fils:

1º Henri-Gabriel-Charles, né le 12 août 1747, qui dut mourir jeune;

2º Charles-Antoine-Armand-Odet, né le 20 juillet 1748, dont on peut conjecturer par la similitude des prénoms que le parrain avait été le châtelain de la Ville-aux-Clercs. Il mourut en 1795, sans postérité de ses deux femmes, la première fille du marquis de Janson, épousée par contrat du 24 mars 1775, l'autre née de Brosses.

Jacques-Louis-Charles-Gabriel de Chapt de Rastignac (dont le prénom habituel était Gabriel) se désintéressa complètement du château de Ribérac, dont il ne s'inquiéta jamais de réparer la décrépitude. Il avait à cela plusieurs raisons: d'abord il n'en fit jamais sa demeure, sinon tout à fait par accident, résidant habituellement au château de Laxion, près de Corgnac, ou à Bernardières, et puis il n'y avait aucun goût. Sa belle-mère était l'usufruitière de la succession. Pourquoi aurait-il subvenu à l'entretien du château de Ribérac alors qu'il n'en touchait aucun revenu.

Henriette de Javerlhac devait tenir un raisonnement à peine différent. Pourquoi eût-elle entretenu une demeure dont le relèvement devait apparaître très onéreux, alors qu'en somme il ne lui appartenait pas?

Pendant ce temps, le château de Ribérac s'acheminait d'abandon en abandon vers une ruine totale. Quelques pièces du rez-de-chaussée en restèrent à peu près seules habitables, que l'avocat Pierre Dusolier, régisseur de la comté, utilisa de son mieux.

Il est, en outre, constant qu'à une époque indéterminée, après la mort d'Henriette de Javerlhac, mais antérieure à 1783, Gabriel de Chapt avait abandonné la terre de Ribérac à son fils. Nous voyons, en effet, ce dernier, le 19 novembre 1783, agir comme unique maître en affermant par acte passé devant Antoine Dufraisse, le futur membre du comité révolutionnaire de Ribérac, le droit de pêche dans le port d'Epeluche, sur la Dronne, pour sept ans et soixante livres par an,

à un sieur Antoine d'Audignac, du bourg d'Epeluche. Dans cet acte il est nommé comte de Chapt — son père étant le marquis — « mestre de camp en second dans le régiment de Viennois-infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis » et il y est dit « demeurant habituellement à Paris, chez le marquis de Janson, rue des Roziers, faux bourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice ¹ ». Et ceci donne à croire qu'à cette date sa première femme n'était pas morte ou que tout au moins il n'était pas encore remarié.

Il affirma encore son autorité comme maître incontesté de la seigneurie de Ribérac, en 1784, dans une autre circonstance où son père le désapprouva, d'ailleurs, en prêtant l'oreille à la jeune ambition du notaire Jacques Fargeot qui, trouvant indécente la longévité de Pierre Dusolier de Fonjoumard, encore procureur fiscal de la comté à l'âge de 89 ans, en demandait la succession ².

Il est certain que le comte de Chapt, pas plus que son père, le marquis, n'eut à aucun moment la tentation de retarder la ruine du château de Ribérac. La toiture s'effondrait lentement, des pans de muraille menaçaient de s'écrouler. Que lui importait? La comté n'était intéressante que par les revenus de la terre. Que lui faisait que les bâtiments laissassent un à un rouler leurs moellons dans l'herbe des jardins?

Le comte Antoine mourut en 1795. Et ce fut le vieux marquis, son père, qui, héritant de lui, reçut à nouveau la seigneurie de Ribérac. Mais les temps n'étaient pas les mêmes. Dépossédé par la Révolution de ses anciens droits seigneuriaux, il ne lui restait de la terre de Ribérac que les domaines qui lui appartenaient en propre, les lois de l'émigration n'ayant pu l'en dépouiller, attendu qu'il n'avait pas quitté le sol natal, s'étant retiré en sa terre de Bernardières.

Il était trop âgé pour en assurer la surveillance. Aussi se hâta-t-il d'en entreprendre la vente en même temps que de contracter une seconde union dans l'espoir de reconstituer sa postérité éteinte. Le 23 juin 1796, il épousa Gabrielle-

^{·(1)} Arch. de Mº Léonardon, à Ribérac.

⁽²⁾ Arch. dép. de la Dordogne. Juridiction de Ribérac.

Marguerite-Cécile-Françoise de Chabans de Richemont, cinquième enfant de Nicolas de Chabans de Richemont. Il mourut après deux mois de mariage, le 23 août 1796, et sa veuve se remaria, le 27 août 1798, avec Louis Grand de Bellussière.

Ainsi s'éteignit le dernier seigneur de Ribérac.

Avant de mourir, il avait vendu pour la somme de cent mille livres, le 27 germinal an 3, en sa maison de Bernardières, au citoyen Ménard-Christophe Veltner, conseiller de la République de Lubeck, résidant à Bordeaux, rue Borie, numéro 67, ses domaines des Meynardies i et des Peyroneix et tout ce qui en dépendait sans autre réserve que celle des bois « qui ont été enlevés pour la construction du pont du Chalard 2; et, le 16 nivose an IV, pour 16.000 livres, à Joseph-Antoine Froidefond du Chastenet, demeurant rue Neuve des Bons Enfants, numéro 6, à Paris, le domaine appelé de la Force, sis et situé dans les communes de Ribérac et de Siorac 3 ».

Quand il mourut, il lui était encore dû sur la vente des Meynardies 15.000 livres dont, le 30 germinal an IV, en la cité Périgueux et dans la maison qu'elle habitait, sa veuve donnait quittance à Jean Limousin⁴, homme de loi et commissaire du directoire exécutif près le tribunal de police correctionnel de Ribérac, résidant à Ribérac, fondé de pouvoir du citoyen Veltner ⁵.

⁽¹⁾ Arch. de Me Saint-Martin à Ribérac : Jacques Fargeot notaire.

⁽²⁾ Voir plus haut que ces biens avaient été légués à Marie Pourteiron.

⁽³⁾ Arch. de Mº Saint-Martin à Ribérac : Jacques Fargeot notaire.

⁽⁴⁾ L'ancien député de la Législative.

⁽⁵⁾ Arch de M° Saint-Martin à Ribérac: Jacques Fargeot notaire. Mais en réalité ce n'était là que ce qui restail d'une vente antérieure. Le véritable acquéreur de la terre de Ribérac comprenant: 1° l'ancien château et ses dépendances plus ou moin proches (pré de l'Hospice, terre au pont de la Ferrière, vignoble des Penelles), les taillis, près et bruyères appelés aux Etangs des Fontaines, de la Tisonnie et de Leybarnie; 2° le domaine du Puy du Croc; 3° le moulin du Chalard; 4° les domaines de la Force, de la Ferrière, du Grand Claud et de Tenaille, fut ce même Joseph-Antoine Froidefond du Chatenet, déjà cité, qui l'avait acquise, concuremment avec la terre de Montagrier, le 12 juillet 1793. Celui-ci étant décédé à Paris, le 19 juin 1839, son

Ainsi donc, le château de Ribérac, s'il connut une fortune adverse sous la Révolution, il ne la dut pas à la vindicte populaire. Il n'y avait, en vérité, aucune raison pour que la colère d'un peuple s'acharnât contre ce témoin de l'ancien régime. Il le restait si peu ce témoin, dans son effondrement depuis si longtemps préparé, qu'il devenait presque, au contraire, un symbole de ce passé aboli.

Son légitime propriétaire n'avait pas, d'ailleurs, émigré, et les lois de la République protégeaient ses biens au même titre que ceux de n'importe quel citoyen.

Si la pioche des démolisseurs s'attaqua à ces vieilles murailles, ce fut dans un souci de sécurité publique. Ce qui parut pouvoir rester debout sans danger fut respecté et dominait encore la ville en juillet 1856. A cette date, Léo Drouyn, de passage à Ribérac, en relevait un croquis et c'est tout ce qui nous reste.

Encore ce croquis constitue-t-il un document plus curieux qu'utile, car on ne saurait de son étude procéder à une reconstitution de l'ancien château de Ribérac qui s'avère à peu près impossible.

Emile Dusolier.

fils aîné, Antoine-Xavier-Catherine Froidefond de Belle-Isle, ancien conseiller d'Etat, demeurant à Paris, rue Royale Saint-Honoré, numéro 6, acquit cette même terre par jugement d'adjudication du tribunal civil de première instance de la Seine, du 18 mars 1837, pour 212.000 francs (Aman Dusolier, avoué, Bulletin de Ribérac, 18 mai 1838).



MÉMOIRES DE GUILLAUME DE MONTAGU

 Histoire de la vie de Guillaume-Jean-Marie de Montagu, ancien gendarme de la garde du Roi, suivie des plus petits détails et des remarques les plus saillantes, à commencer le jour de sa naissance jusqu'au 17 janvier 1792, époque de son émigration.

Je suis né le 13 avril 1750, à 5 heures du soir, dans la ville de Périgueux et dans la maison paternelle située dans la rue de Léguillerie, nº 10, de Jean de Montagu, ancien officier au régiment d'Agenois, et d'Elisabeth de Bourdinau, mes père et mère. J'ai été baptisé le 14, par un vicaire de la paroisse de Saint-Front, et mis en nourrice à Agonac, lieu de campagne de mes parents, chez le nommé Nanou, aubergiste, et j'ai été allaité par Marguerite, sa fille, âgée de 22 ans, veuve d'Himon, meunier, pendant 26 mois, ce qui m'a fait fort et vigoureux. J'étais fils unique, très chéri et, par conséquent, élevé à ma volonté. J'ai perdu, à l'âge de quatre ans, une tante à mon père, qui m'a fait par son testament héritier et a légué à mes trois sœurs, savoir : à l'aînée, Félicité, 3.000 livres; à Nanette, ma seconde, 1.000 livres; à Belon, ma troisième, 1.000 livres. A 5 ans, j'ai perdu mon père, dont j'ai été l'héritier, et. à 7 ans, ma sœur aînée. En 1758, ma mère me donna un instituteur. En 1760, j'eus la petite vérole qui ne laissa pas de trace grâce aux soins de ma famille. En 1761, mon instituteur étant entré au grand séminaire, j'en eus un autre qui s'occupait à faire des souliers, chose alors en usage chez les étudiants.

En 1762, le régiment de la Fère vint en garnison dans notre ville et la quitta au bout de 9 mois, emportant les regrets de tout le beau sexe. Il fut remplacé par celui du Roicavalerie, commandé par le duc de Charost, qui ne resta que trois mois. Le 1° novembre 1763, ma mère me mit au collège de notre ville, dirigé par des prêtres séculiers, et dont M. Murat, missionnaire, était supérieur. J'entrai après examen en 4° classe. Nous étions dix: les abets de Segonsat, d'Uclagel, Saint-Gérat, Delpit, Lagatelie, Bonneau, la Charmie, les deux frères Malet et moi. En 1764, peu de temps après la rentrée des vacances, qui a lieu à la Saint-Martin, j'eus le chaloupion.

Ma mère, ayant remarqué mon peu de goût pour l'étude, mais un grand pour le militaire, se détermina de me faire servir dans la Máison du Roi.

En conséquence, elle pria M. de la Bastide, mon parent, de vouloir me faire recevoir dans la compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi dont il était officier et de vouloir aussi me servir de mentor. Je suis parti avec lui le 15 juin 1766 sur un cheval que M. Lasale de Bosredon m'avait prié de mener à son frère, qui servait à la Garde du Roi, qui devait s'en retourner dans sa famille après son quartier. Nous sommes arrivés à Versailles le 29. J'ai été présenté à M. le Maréchal de Soubise, commandant du corps, le 1ºr juillet. Mon âge et ma taille, qui était de 5 pieds 6 pouces et demi, plût à M. le Maréchal qui me reçut et m'employa dans le dit quartier de juillet. Mon mentor me mena à Paris et m'en fit voir tous les agréments. Il m'acheta, à la foire aux chevaux, un cheval de réforme de MM. les mousquetaires gris, qui coûta, sellé et bridé, 150 livres, encore très joli, manœuvrant parfaitement, ce qui m'était très agréable, vu qu'à peine savais-je me tenir à cheval. Pendant le quartier, j'appris à monter à cheval, à tirer des armes et à danser.

Sur la fin de juillet, nous sommes partis en corps coucher à Sèvres pour prendre le lendemain le Roi à Bellevue, qui devait se rendre le même jour à Compiègne; mais, M. le Dauphin s'étant trouvé incommodé, le voyage fut retardé de 3 jours, et, le 4°, nous avons accompagné le Roi jusqu'audelà de Saint-Denis, où notre second détachement l'a pris, et nous sommes allés coucher à Gonesse et, le lendemain, tenir garnison à Senlis. J'étais logé chez un tonnelier, près de l'auberge de la Truie-qui-file. Pendant notre séjour, nous avons donné à dîner au Régiment de Champagne-Infanterie

à l'auberge des Trois-Rois. Sur la fin d'août, nous avons été prendre le roi à Compiègne, qui est reparti pour Versailles. Nous sommes revenus coucher à Senlis, le lendemain à Saint-Denis, puis à Versailles.

Le 7 septembre, nous sommes partis à 6 heures du matin pour nous rendre à la barrière de la Conférence: le Roi y est arrivé à 11 heures; nous l'avons conduit au palais, où il a tenu un lit de justice à l'occasion du procès de M. le duc d'Aiguillon et la Chalotais; puis, nous l'avons accompagné à la dite barrière et il est parti pour la chasse et nous pour Versailles.

Mon service fini, je revins dans ma famille au mois d'octobre sur mon cheval, enchanté de ma nouvelle décoration militaire.

Le 1° mai 1767, je repartis pour Versailles pour la revue : je fus prendre M. de la Bastide et son fils à la Bénechie. A la Tour Blanche, nous avons trouvé M. de Saint-Aulaire, qui conduisait son fils aux pages, et M. d'Excideuil. Nous sommes arrivés vers la fin du mois. Mon mentor me fit vendre mon cheval à la foire de Paris 120 livres, sans selle ni bride, et m'en acheta un de M. de Moletor, notre camarade, 600 livres. Au début de juin, le Prince donna à manger à tout le corps, à l'hôtel du Grand-Maître. La revue eut lieu le 1° juillet, au Trou d'Enfer, et nous sommes revenus coucher, après la revue, à Versailles.

Le lendemain, je partais pour me rendre dans ma famille, sur mon cheval d'escadron. Je faisais la cour au beau sexe et, le 25 octobre, je rencontrai à Saint-Front, village distant d'une lieue de chez moi, mademoiselle de Bouché de Noaillac, personne âgée de 17 ans, brune, piquante et très jolie, qui fit une très grande impression sur moi : je lui fis ma cour et, le 11 février 1770, la bénédiction nuptiale nous fut donnée en l'église de Saint-Aquilain par M. l'abbé de Vignierat, chanoine de la cathédrale de Saint-Front, à 4 heures du matin, par permission spéciale de M. de Prémeaux, évèque de Périgueux.

Comme j'avais reçu des ordres pour aller servir le quartier de juillet, je suis parti le 15 juin dans une voiture publi-

que avec M. de la Bastide et mon beau-frère, qui allait se faire recevoir dans la compagnie. Je faisais suivre mon cheval d'escadron attaché derrière la voiture. Nous sommes arrivés le 29. Au commencement de juillet, le Roi est parti pour Compiègne ; nous l'avons sorti de Bellevue et accompagné au-delà de Saint-Denis, où notre second détachement l'a pris ; nous avons couché à Gonesse et, le lendemain, à Senlis, lieu de notre garnison. J'étais logé chez un nommé Morisse, marchand épicier. Sur la fin d'août, le Roi partit de Compiègne en chassant et vint coucher à Chantilly, chez le prince de Condé. Le lendemain, notre premier détachement, dont j'étais, s'y rendit, et nous y avons trouvé une tente dressée avec un excellent déjeuner, dont nous avons peu profité à cause du départ trop précipité du Roi que nous avons conduit au second détachement placé en bordure de la forêt. Un moment après, Mme la comtesse du Barry; nous lui avons rendu les honneurs et sommes rentrés à Versailles. Le 3 septembre, j'ai été prendre l'ordre à Choisy. A mon retour, j'ai eu la permission de rejoindre ma famille et je suis parti avec M. de Gardonne et arrivé à la fin du mois.

J'ai trouvé ma femme un peu incommodée d'une grossesse de sept mois. Elle accoucha, le 22 novembre, d'un fils.

Le 1⁶⁷ mai 1771, je suis parti à cheval avec mon beau-frère pour aller passer la revue; nous sommes le 15: selon l'usage, M. le Maréchal nous a donné à dîner au Grand-Maître. Le 1⁶⁷ juillet, revue au Trou d'Enfer. Le lendemain, je pars pour rentrer chez moi, portant à ma femme un petit chien bichon que j'avais acheté 18 livres. Sur la fin de juillet, nous partons aux eaux de Néris, ordonnées à ma femme pour un mal d'épaule, dans une voiture de louage. Nous nous sommes établis chez un nommé Forisson, aubergiste, à raison de 9 livres par jour pour déjeuner, dîner, souper et loger. Notre séjour fut très agréable, y ayant trouvé une charmante société. Nous avons quitté au début de septembre, emmenant avec nous M^{mo} la Lande jusqu'à Guéret, où elle se rendait; acheté dans cette ville, 18 livres, une livre de beurre pour emporter (sic).

L'année suivante, 1772, ma femme s'est accouchée d'une fille, morte avant d'être sevrée.

Dans le courant de 1773, j'ai été à Bordeaux, pour la foire d'octobre, et y ai acheté chez les juifs deux robes d'indienne, une fond blanc pour ma mère, une fond bleu pour ma femme.

Dans le commencement de l'année 1774, mon beau-père est mort. La même année, ma femme s'est accouchée, le 11 novembre, d'une fille appelée Sophie.

Le 1^{er} janvier 1775, j'ai été mis en pied dans ma compagnie et ai reçu des ordres pour aller passer la revue; nous serions habillés de neuf et il fallait être supérieurement monté. J'achetai à M. de la Jobertie, un cheval poil bai 720 livres, que je fis mener en main par mon domestique, monté sur mon ancien cheval d'escadron. Je suis parti avec mon beaufrère, dans sa voiture, le 15 avril, et nous sommes arrivés à Versailles le 1^{er} mai. Manœuvre 3 fois par semaine. Sur la fin du mois, ordre à 11 heures du soir de partir aussitôt pour Meulan, où nous arrivons à 6 heures du matin; au bout de huit jours nous sommes relevés par les Dragons de la Reine.

Au début de juin, M. le Maréchal nomme un détachement de 60 maîtres pour aller à Paris, pour la bénédiction de nos étendards. J'ai été du nombre. La veille de la cérémonie, nous avons logé près de l'hôtel de Soubise et l'on nous a livré des uniformes neufs. Le lendemain matin, nous nous sommes rangés en bataille place Notre-Dame, ayant à notre tète M. le Maréchal et tous les officiers supérieurs. Nous sommes entrés à l'église, musique en tête. M. de Beaumont, archeveque, a prononce un discours puis a beni les étendards. Nous avons été diner chez l'archevêque avec tous nos officiers. Immédiatement après, nous nous sommes rendus à Cheval à l'hôtel Soubise, où nous avons déposé nos habits pour reprendre les anciens et sommes rentrés à Versailles, passant par les boulevards. Le 15 juin, nous avons passé la revue au Trou d'Enfer, avec les Chevau-Légers. Selon l'usage, le 1er juillet, M. le Maréchal nous a donné à diner à l'hôtel du Grand-Maître,

Je profitai de ce qu'on accordait des permissions à ceux qui en demandaient pour en demander une et je partis dans la voiture que j'avais achetée à mon beau-frère 240 livres et que j'avais fait réparer à neuf pour 150 livres. Avec M. de Montozon, que je ramenais dans ma voiture, nous avons acheté, de moitié, à Paris, une jument qui nous a fait parfaitement la route. A notre arrivée à Périgueux, je l'ai gardée et lui ai remboursé ses avances, soit 100 livres seulement.

J'ai acheté un bien à la Perre, paroisse d'Antonne, qui m'a coûté 11.600 livres sonnantes.

Le 1^{er} janvier 1776, ma compagnie est passée de 200 maîtres à 50; j'ai été compris parmi les réformés et on m'a renvoyé mon brevet de pension, soit 150 livres, le tiers de mes appointements, et une activité de service de 10 ans.

La même année ma femme s'est accouchée d'une fille appelée Adélaïde.

Dans l'année 1777, M. de Vinierat fils s'est marié avec une demoiselle de Marenne, orpheline. M. de Noilliac et moi avons assisté au mariage célébré à Cantenac et nous sommes bien amusés.

En 1778, ma femme s'est accouchée d'un fils appelé Théophile. Une nourrice lui a fait prendre une espèce de rhumatisme qui lui tient une cuisse et une jambe, ce qui lui donne beaucoup de difficulté à marcher.

En 1779, M^{mo} de Noilliac donna à jouir à son fils le bien de l'Annet; il fut s'y établir. Dans ce temps, M^{mo} de Malot de Sorge s'est mariée avec M. Durba de Saint-Pol, demeurant à Saint-Pierre-de-Côle; j'ai assisté à la cérémonie.

Dans le courant de 1780, ma femme s'est accouchée d'une fille appelée Séraphine.

En janvier 1781, Mm de Noilliac est morte d'une attaque d'apoplexie: ma femme, mon fils aîné et moi étions chez elle.

Dans le carême de 1782, j'ai fait un pique-nique avec plusieurs personnes de la paroisse d'Agonac, à l'occasion de la naissance du Dauphin; il nous a coûté 5 livres par tête.

Les médecins me conseillant de conduire mon fils cadet, atteint de rhumatisme, au bain de boue de Barbotan, je partis avec ma femme, mon petit malade et mon domestique,

le 16 août, dans une voiture de louage venue de Bergerac, et arrivames le cinquième jour, et nous nous sommes établis dans une des deux auberges. Le voiturier est revenu nous prendre et nous sommes partis le 11 septembre. Changement de voiture en cours de route, nos chevaux du départ ne voulant plus avancer.

A Bordcaux, où nous restons trois jours, je suis pris, le dernier soir, d'une forte sièvre. Rentrés à Agonac, nous avons trouvé ma mèré incommodée; quant à moi, je me suis mis au lit, où j'ai fait une maladie de 18 mois. J'eus le malheur de perdre ma mère dans les premiers jours d'octobre. Quant à ma maladie, elle sut très périlleuse, au point que je sus consessé et sis mon testament. Mes sœurs, prositant d'un mieux dans ma maladie, me sirent demander copie des testaments de nos père et mère, et, après entente, le 16 août 1784, nous avons passé entre nous trois une transaction sous seing privé par laquelle mes sœurs renoncent à tous leurs droits moyennant 12.000 à chacune; je leur ai cédé le domaine de Péritou, celui de Lablou, le pré de Saint-Martin et le surplus de la somme en argent; je payais en plus à ma sœur aînée une somme de 400 livres dùe par ma mère.

M'étant déterminé à mener mon fils ainé au collège, à Juilly, près de Paris, je partis le 15 mars 1785, dans ma voiture, et j'arrivais à Versailles à la fin du mois et fus loger au Quatre-Bornes, dans un hôtel. Pendant mon séjour, je reçus une lettre de M. Périniac, qui me faisait part de son mariage avec ma sœur cadette. Je lui répondis dans un style qui dut lui faire comprendre que je ne l'approuvais pas.

Le 27 mars, la Reine fut accouchée, à 4 heures du soir, de M. le duc de Normandie, qui a été baptisé le même soir, à 7 heures. Je sis partie du détachement qui accompagna le Roi lorsqu'il se rendit à Notre-Dame de Paris pour assister au Te Deum chanté à l'occasion des heureuses couches de la Reine. J'allais m'installer à Paris, à l'hôtel de Montauban, rue Git-le-Cœur. Je présentai mon sils à M. le Maréchal de Soubise, mon commandant, qui logeait dans son petit hôtel, rue des Arcades, près de l'église Sainte-Madeleine, pour qu'il le reçoive dans la Compagnie. Il me dit d'attendre que

son éducation fût faite. De là, je le menais chez M. le Rochefort, qui me donna une lettre de recommandation pour le supérieur de Juilly. Mon fils ne sachant pas le latin, il me le fit mettre dans une pension située rue Picpus. Je rentrai en Périgord et j'arrivai à Agonac la veille de la Pentecôte.

En mars 1787, j'ai loué mon bien de la Perre au sieur Andrieux, maître cordonnier, à raison de 400 livres par an.

Peu de jours après, je suis parti dans ma voiture pour chercher mon fils. J'arrivai à Versailles à la fin du mois, où je trouvai M. de Noilliac, mon beau-frère, qui servait le quartier. Le lendemain, je fus chercher mon fils dans sa pension et allai loger à l'hôtel de Montauban. Le jour suivant, je présentai mon fils à M. le Maréchal, rue des Arcades; après quelques difficultés, il le fit inscrire à la Compagnie et j'attendis, à Versailles, l'époque du départ de mon frère.

Le 18 juin, nous sommes partis dans ma voiture et nous sommes arrivées le 28 à Périgueux. Le lendemain, je sis faire les visites d'usage à mon fils et nous nous sommes rendus à Agonac.

Ayant pris goût à l'agriculture, je pris à ma main mon borderage du bourg, auquel je joignis d'autres terres.

J'ai omis de dire que pendant ma convalescence je fis faire des réparations à ma maison de Périgueux.

Le 1° janvier 1788, nous avons été totalement supprimés et on a prolongé notre activité de service.

Peu de temps après, j'ai mis mon fils cadet en pension chez M. Lestrade, de la Boissière, près Cubjat, à raison de 300 livres par an, où il est resté deux ans.

A peu près dans le même temps, j'ai mis ma fille aînée au couvent, à Ligueux, où elle n'a demeuré que 22 mois, pour cause de maladie; la 1^{re} année m'a coûté 150 livres et la seconde 160 livres.

Dans le courant de l'année 1789, je me suis brouillé avec mon beau-frère, M. de Noilliac, à l'occasion du règlement de la succession de sa mère; la brouille a duré 18 mois.

Sur la fin de 1790, j'ai été chargé de négocier le mariage de M¹¹⁰ Durand du Repaire, nièce de ma femme, avec le fils de M. Lapoujade, de Thiviers, qui a été célébré en janvier 1791.

Dans le même temps, j'ai négocié celui de M. du Repaire avec M¹¹⁰ de Puijoli de Brochard, qui a été célébré en février. J'ai assisté aussi au mariage de M. du Reclus, neveu aussi de ma femme, avec M¹¹⁰ de la Bouche de Brochard, qui a eu lieu en mars.

Au mois de juillet 1791, j'ai eu une maladie qui m'a tenu jusqu'au mois de janvier 1792, èpoque à laquelle je me suis émigré.

J'ai eu 4 instituteurs pour mes enfants.

II. — Relation du rôle que j'ai joué dans la Révolution depuis le commencement jusqu'au moment de mon émigration arrivée le 11 janvier 1792.

L'année 1789, au mois de mars, il y eut les assemblées provinciales, dans lesquelles je n'ai point voulu assister.

Au mois de juillet suivant, le bruit courut que les ennemis arrivaient pour nous égorger; on fermait les portes des villes, on sonnait le tocsin : cette frayeur n'avait pas de fondement et se calma vite.

Dans le mois de septembre, même année, la paroisse d'Agonac créa une garde nationale formant deux compagnies de 100 hommes chacune, une de grenadiers et l'autre de chasseurs, sous les ordres de MM. de Flameng, colonel; la Roche Delpit, commandant; Lascoux, major; Montagu, aide-major; Lascoux et Montagu fils, sous-aide-major; Laurière, capitaine de grenadiers; Delpit, lieutenant; Tronchée, sous-lieutenant; Périniac, capitaine de chasseurs; Garde, lieutenant; Liran, sous-lieutenant; la Rambodie, trésorier; Virideux, porte-drapeau; Bulle fils, tambourmajor. 3 ou 4 mois après notre création, M. Périniac donne sa démission à la suite d'une altercation avec M. de Flameng; il est remplacé par M. Martin de la Salle. MM. de Flameng et Lerau ayant démissionné, M. de Lascoux a monté au grade de colonel; Montagu père, de major; Martin, d'aidemajor, et M. de Bosredon a été nommé capitaine de chasseurs, et Roche sous-lieutenant.

Au commencement de 1790, on a nommé la municipalité de Périgueux : après plusieurs jours de délibération et députation d'une assemblée à l'autre, on a nommé M. de Saleton de Jameau, maire.

Je fais enlever le banc que j'avais dans l'église d'Agonac, sous condition qu'il en sera fait un procès-verbal inséré dans le livre de la municipalité et qu'il m'en sera délivré copie. Je donne ma démission d'officier : presque tous les autres font de même.

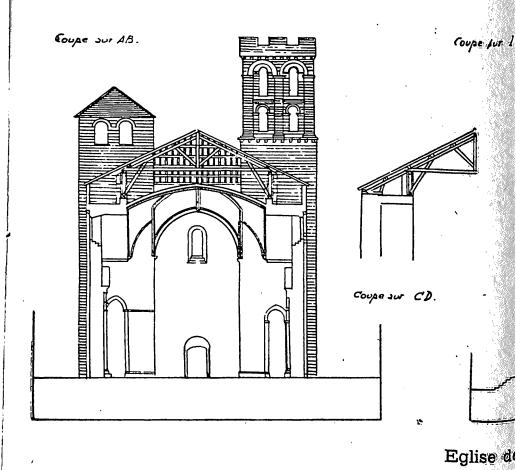
La même année, l'on procéda à la nomination des départements et des districts. Je louai ma maison aux députés de Bergerac à raison de 12 livres par jour.

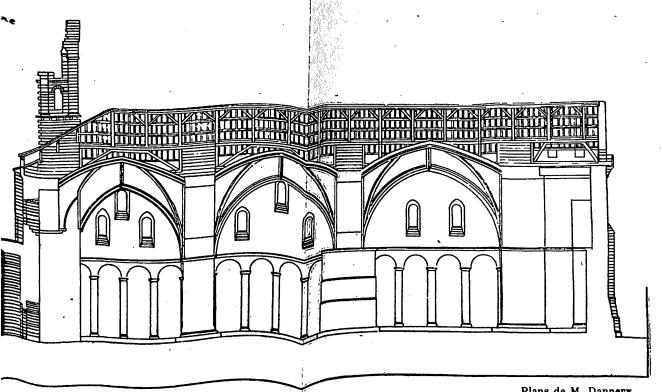
Le 29 juin 1790, j'apprends qu'on a public que le Roi est parti de Paris incognito et qu'on devait se bien garder; quelques jours après, on apprend que le Roi est repris.

Le 14 juillet, fédération nationale; obligé de me faire un habit de garde national pour y assister, ainsi qu'à mon fils, et de monter la garde. Il y eut un repas fraternel; j'y fis assister mon fils et, à la campagne, mes autres enfants.

Fin du 1er cahier

Communiqué par le marquis de Bourdeille.

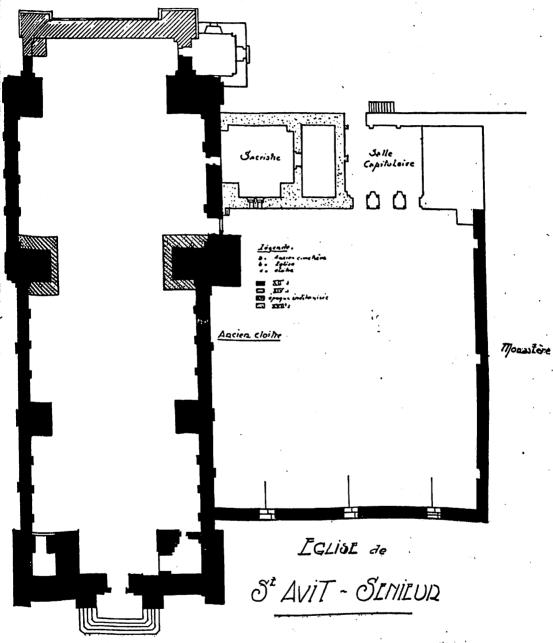




Plans de M. Dannery

St Avit-Sénieur (Dordogne)

DLan



Plan de M. Dannery

UNE LETTRE INEDITE DE CHATEAUBRIAND

La lettre que nous publions ci-dessous est datée du 6 avril 1840 et adressée au marquis de Laurière. Seule la signature est autographe. Le texte est vraisemblablement de la main de Pilorge, pendant vingt-cinq ans secrétaire de Chateaubriand, qui, au temps de sa splendeur, l'avait fait chevalier de la Légion d'honneur. Sans constituer un document bien neuf sur l'écrivain, cette lettre exprime assez heureusement l'état d'esprit de René à cette époque.

Agé de 72 ans, le « vieux sachem » a renoncé depuis dix années à ses fonctions officielles; depuis plus de deux ans, il a même cessé sa lutte de brochures et de pamphlets contre Louis-Philippe et son gouvernement de « pygmées ». Un orgueil, exacerbé par la vieillesse, exagère une solitude qui plaît au maître. Pourtant, il répond avec une ponctualité scrupuleuse aux innombrables lettres qu'il reçoit. Mais, comme l'écrivait sa femme des 1837, il laisse « paisiblement dormir dans la bibliothèque... les manuscrits qui lui sont, bien malgré lui, adressés. » Aux solliciteurs de tous ordres. il répond, comme ici, par des fins polies de non-recevoir. Il invoque son isolement : « Retiré absolument du monde, je ne sais ce qui s'y passe; j'appartiens à un monde fini », écrit-il vers le même temps. Cependant, ce mois d'avril 1840, il assiste à six séances consécutives de l'Académie, où il n'est apparu qu'une fois au cours des trois années précédentes, mais il s'agit de faire couronner un travail de Mme Amable Tastu, tardive réincarnation de la Sylphide.

De plus en plus, il se drape (le mot est de Quinet) en face de Dieu, dans la religion. Dès 1837, il déclare : « une longue expérience m'a prouvé que la religion est la seule chose vraie sur la terre. » En 1841, avec un accent sincère, il dira : « Après moi, je vivrai ou je ne vivrai pas, peu importe, pourvu que je meure chrétien, et que Dieu me reçoive dans sa miséricorde ».

⁽¹⁾ Archives de la Société historique et archéologique du Périgord.

Nous n'avons pas pu identifier l'étude sur J.-J. Rousseau à laquelle il est fait ici illusion. Ce travail fut-il publié? Nous n'avons pas davantage trouvé trace d'autres lettres adressées au marquis de Laurière. Mais il reste beaucoup d'inédits à découvrir. En terminant cette note déjà bien longue, signalons aux lecteurs de Chateaubriand la thèse récente de Mme M.-J. Durry: La Vieillesse de Chateaubriand, 2 vol. in-8°. C'est un travail souvent définitif, où nous avons puisé les renseignements donnés plus haut.

A. SÉGALEN.

Paris, 6 avril 1840.

Je ne doute pas, Monsieur le marquis, que le travail sur J.-J. Rousseau ne soit fait avec autant de jugement que d'utilité; mais, n'appartenant plus à la société actuelle et entièrement reliré du monde, je ne m'occupe plus que du compte que j'aurai bientôt à rendre à Dieu. Je plains la personne que vous protégez d'avoir éprouvé l'ingratitude des hommes : cela ne me surprend point et ne me laisse que le regret de ne pouvoir soulager le malheur.

Je vous remercie infiniment, monsieur le marquis, de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner, et je vous prie d'agréer l'assurance de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obeissant servileur, CHATEAUBRIAND.

VARIA

ACTE D'ACHAT DE LA MAISON DAUMESNIL

19 septembre 1767

Ce jourd'huy, dix-neuf du mois de septembre mil sept cent soixantesept, avant midy, au lieu de la Rampinsole, maison de mre Pascal de Langlade, écuyer, seigneur dudit lieu, par devant le notaire royal soussigné, présent les témoins cy-après nommés, a été présent mºº JeanAbriat, écuyer, seigneur du Temple, habitant en son château du Temple de l'Eau et étant de présent en la présente maison, paroisse de Coulounieix, lequel a vendu, cédé, quitté et transporté à se Jean François Daumesnil, marchand, demeurant en la ville de Périgueux, paroisse Saint-Front, icy présent et acceptant, scavoir est : une maison à luy appartenante, sise dans ladite ville, susdite paroisse, où habite actuellement M' Duclaud, curé de ladite paroisse, y joingt deux cours, le tout confrontant à la place du Gras de ladite ville d'une part, à la maison du s' Dalvy, imprimeur, et à la cour de la maison de M. de Beaufort d'autre part, à la maison du s' Soulier, avocat, d'autre part, et à la cour de la maison de Madame de Saint-Cenat, et maison de M. Chamberlham, chanoine, encore d'autre, avec tous ses appartenances et dépendances, comme elle est et se compose tout ainsi et de même qu'il a acquise du s' de Saint-Hilaire fils, par contrat du vingt trois février mil sept cent quarante-six, détenu par Lavavé, notaire royal, et qu'elle est de présent tenuc et possédée par le s' Duclaud, curé de Saint-Front et par ledit s' acquéreur,

Ladite vente faite moyennant le prix et somme de sept mille livres. A compte de laquelle le s' Daumesnil a tout présentement baille et payé en monnoye de cours celle de deux milles livres prise et retirée par ledit seigneur après deue vérifications d'espèce, dont quittance. Et par rapport aux cinq mille livres restantes pour parfaire le prix final, ledit s' Daumesnil s'oblige d'en bailler et payer audit seigneur acquéreur (sic) celle de deux mille livres dans un an prochain de cejourd'hui, sans intérêts jusqu'à ce; et celle de trois mille livres restant pour parfaire le final payement, led. s' acquéreur promet ct s'oblige de la bailler et payer dans le délai de deux ans et demy, avec l'intérêt jusqu'à ce et à compter de ce jour payable an par an jusqu'au dit

payement. Pourra, ledit s' acquéreur, prendre la réelle et actuelle possession de ladite maison à sa volonté sans néanmoins qu'il puisse obliger ledit s' Duclaud de la quitter jusqu'au premier décembre mil sept cent soixante huit; et cependant prendre jusqu'à ce le prix et pacte de la ferme qui échoieront le premier décembre et premier juin prochain, selon le bail du onze janvier mil sept cent solxante-un. retenu par Guy, notaire royal; dûment controllé; et en outre, à l'avenir, user et disposer de ladite maison et dès à présent de ladite boutique indépendante, comme de son bien propre; promettant ledit seigneur vendeur de garder et garantir ledit s' acquéreur en sa possession paisible et sûre et incommutable propriété de ladite maison et de tout trouble et empêchement quelsconques envers et contre tous même de tout retrait lignager, sous peine de tous dépens, dommage et intérest et de perte du quart du prix de ladite maison. Cette dernière peine à laquelle se soumet le s' vendeur ne devant avoir lieu qu'au cas d'éviction pour retrait lignager, clause de pure rigueur. sans laquelle led. s' acquéreur n'aurait acquis. Déclare en outre ledit Ser vendeur que ladite maison ne doit aucune rente et relève néanmoins du Chapître cathédral de ladite ville. Et c'est ainsi qu'elle a été vendue et acquise.

Ce qui a été ainsi accepté par toutes parties qui ont promis de retenir et entretenir aux peines de droit; et pour ce ont obligé, affecté et hypothéqué tous et un chacun leurs biens présents et avenir. Dont et de tout m'ont requis acte que je leur ai concédé sous le scel royal, en présence dudit seigneur de Langlade et de M. Me Léonard Debord, avocat en la Cour, habitant de la ville de Périgueux, paroisse Saint-Front, témoins qui ont signé avec les parties et nous ainsi.

Signé: LE TEMPLE, DAUMESNIL, LANGLADE DE LA RAMPINSOLE, DE BOUDET, BEYLOT, not. royal.

Controllé et insinué à Périgueux, le 25 septembre 1767. Reçu cent trente-sept livres trois sols.

Signé: DE LAVERGNE.

Délivré la présente copie conforme à la minute, en mes mains, par moy, con s. du Roy, notaire à Périgueux, le 10 sept. 1786.

DUBOIS.

Communiqué par M. le chanoine J. Roux.
(Archives de la Société historique et archéologique du Périgord).

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXII

				Pages	
Statuts	de la Société.			5	
				9	
Membre	es de la Soci	été mo	orts pour la Patrie pendant la	10	
Liste de	es membres	910		11	
				41	
Séance	mensuelle d	lu iand	i 6 décembre 1934	44	
		iu jeuu		4 4	
			3 janvier 1935		
	. <u> </u>	_	7 février	77 8 i	
	_	_	7 mars		
			4 avril 2 mai	141	
		_		147	
		-	4 juillet	214	
	·		rer août	269	
	_	_	5 septembre	274	
		_	3 octobre	333	
A L	14		7 novembre	338	
			le du jeudi 6 juin	205	
			résorier pour l'exercice 1934	0.6	
				86	
Note su	r les seigneu	rs de L	erm (G. LAVERGNE)	55	
Contrat	d'échange	de teri	rains à Périgueux (Chanoine		
				7 2	
Une an	cienne paroi	sse dis	parue : Saint-Pierre-ès-Liens		
(E, A	Aubiese)		•••••	89	
Les seig	neurs de Rib	pérac (I	E. Dusolier) 104, 178, 256. 298,	358	
Un gu	érisseur de	la rage	e à Sarlat sous Louis XV		
(† D	r Testut)	• • • •		116	
Station	préhistoriqu	e de pl	lein air de Boredon (S. Blanc		
et M	. Bourgon)	• • • • •		154	
Toponymie périgourdine (Léo Favolle)					
	-	•			

Bases	de chaumières à Marfond (R. MARCHADIER et	
Μ.	SECONDAT)	170
L'églis	se de Rouffignac en Sarladais (M. DANNERY)	190
Châtea	au-l'Evêque en 1791 (G. LAVERGNE)	198
Excur	sion du 13 juin 1935 (J. MAUBOURGUET)	221
	1. Dolmen de Saint-Chamassy (M. Secondat et	, .
	R. MARCHADIER)	224
	2. Castel-Réal (M. Secondat)	230
	O ' (III. DAMIBRI)	233
	4. Monpazier (Dr L'Honneur)	235
	5. Allée couverte de Marsalès (M. SECONDAT et R. MARCHADIER)	
	6. Pierre-levée de Peyragude (R. MARCHADIER et	239
	11 SECONDER	
<i>:</i>	M. SECONDAT)	242
Notes	7 Eglise de Saint-Avit-Sénieur (M. DANNERY)	243
Le thé	sur les La Boëtie (J. Maubourguet)	248
PEL	ET)	263
L'hypo	ocauste gallo-romain de Montcaret (A. Conil)	282
Textes	s ribéracois (A. Duвuт)	315
Lettre	d'Henri IV au seigneur de Lardimalie (G. Dubosco)	323°
L'abri	de Raymonden-Nord (L. MERCIER)	
Mémo	ires de Guillaume de Montagu (Mis de Bourdelle)	345
Une le	ettre inédite de Chateaubriand (A. Ségalen)	§65
	The state of Chatedoniand (A. Devalsa)	376
•.	BIBLIOGRAPHIE	
		v
Albert	Grenier, Archéologie gallo-romaine (P. BARRIÈRE).	25 .
JJ. E	Escande, Histoire du Périgord (J. Secret)	136:
G. Ro	cal, 1848 en Dordogne (AR. Lavialde)	132
E. Ga	shalls Hautalant	135
E. Gav	velle, Louis de Bonneguise (C10 de Saint-Saud)	331
		231
	NÉCROLOGIE	
M. le	comte Marcel de Lestrade de Conti (Chanoine	
$\mathbf{P}_{\mathbf{R}}$	IEUR)	137
		24

VARIA

Quelques notes sur Sauveroche (R. VILLEPELET) Un sarcophage à Saint-Cyprien (R. MARCHADIER et	126				
M. Secondat)	128				
Mariage de Bugeaud (Abbé G. Chaumette)	202				
Un tabernacle en bois sculpté (Cte de Saint-Saud)					
Chapelle du château de Biron (G. Lavergne)	326				
Réquisition de bois en l'an II (G. BEAUCHAMPS)					
Acte d'achat de la maison Daumesnil (Chanoine J. Roux)					
PLANCHES ET DESSINS					
Un grille-pain	47				
Le château de Lerm (Pl.)	62				
Plan de la paroisse de Saint-Pierre-ès-Liens (2 pl.)	100				
Croix de Saint-Pierre-ès-Liens	102				
Station préhistorique de Boredon (4 pl.). 155, 158, 160,	161				
Bases de chaumières à Marfond	171				
Vase en pierre de Marfond	173				
Eglise de Rouffignac (2 pl.) 192,	194				
Excursionnistes dans le cloître de Cadouin (Pl.)	222				
Dolmen de Saint-Chamassy (Pl.) 226,	228				
Eglise d'Urval (chapiteaux de l'église et village) 233,	234				
Sous les cornières de Monpazier (Pl.)	236				
La maison du chapître à Monpazier	238				
Allée couverte de Marsalès (Pl.)	240				
Ruines de Castelréal (Pl.)	240				
Vases funéraires 278,	279				
L'hypocauste de Montcaret (4 pl.) 285, 289, 292,	295.				
Chapelle du château de Biron (2 pl.)	326				
Façade de l'église des Graulges (Pl.)	34 2				
L'Abri de Raymonden-Nord (5 pl.). 346, 350, 352, 353,	355				
Eglise de Saint-Avit Sénieur (2 pl.) 374,	375				

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Abzac de la Douze (Anne d'), épouse de Jean IV de Calvimont, 61 sq.

- (Gabriel), son père, 61.

Agonac. La garde nationale, 373. — 340, 365, 370 sq.

Aiguepas. Moulin, 151.

Aillac, 106, 114, 250.

Aimon, duc de Dordogne, 342.

Ajat (seigneur d'), 64.

Albret (Alain d'), comte de Périgord, 56, 115, 178 sq.

Alchier, vicomte du Châlard, 104, 341.

Allemans, 187, 188.

Amadieu (commandant). Déces, 214. — Don à la bibliothèque, 270.

Antonne, 370.

Antony (Alfred), 271, 333.

Archambaud, vicomte de Ribérac, 105.

Archignac. Toponymie, 341.

Atur, 89 sq.

Auberoche (commune de Fanlac). Sarcophages-tombeaux, 212, 271, 277.

Aubisse (Eugène). Saint-Pierreès-Liens, 89 sq. – Recrutement des volontaires à Sorges, 336. Aublant (Charles). Compte de gestion, 79, 86. — Souterrain de Lusignac, 79. — Hommage à la bibliothèque, 78, 339. — Un inventaire, 276. — Incident à Plazac, 336. — Croix-Blanche, 344. — 77, 83, 141, 145, 221, 279.

Aubusson (batard d'), 64, 66.

- (Charles d'), fils de Francois, 67 sq.
- (Foucaud d'), seigneur de Beauregard, 62 sq.
- (François d'), fils de Foucaud, 62 sq.
- (Françoise d'), fille de François, 67 sq.

Augier, fondateur de Mussidan, 342.

Auriac. Cahier de doléances, 272.

Aydie (Armand d'), seigneur de Ribérac, 188, 256 sq, 303, 307,

- (Charles d'), seigneur de Monbazillac, 184, 188, 256, 207.
- (Charles-Antoine-Armand-Odet d'), seigneur de Ribérac, 307 sq.
- (chevalier d'), 215, 312, 359.
- -- (Clinet d'), seigneur de Ribérac, 184, 187 sq. 256, 309.
 - (François d'), id., 182 sq.

- (François II d'), id., 183 sq, 256, 258.
- (François III d'), id., 262, 298 sq, 304, 30', 309.
- (Guy d'), évêque de Sarlat, 181, 183.
- (Guy d'), père de François II, 183 sq, 256.
- (Guy d'), seigneur des Bernardières, 307.
- (Jacques-Louis d'), seigneur de Ribérac, 261 sq., 309.
- (Joseph-Henri d'), id., 301 sq, 310.
- (Odet d'), id., 113 sq,178 sq, 260.

H

- . Badefols (d'Ans), 331.
- (Catherine de). Testament, 275.
- (Gauthier, seigneur de), 275.
- .Bajanes (région d'Issigeac), 106.
 - Barnabé (moulin de), 151.
- Barrière (P). Bibliographie, 75. Piégut, 270, 334. Pluviers, 277. Hommage à la bibliothèque, 270.

Barrière (commune de Villamblard). Seigneurie, 323, 324.

Bars (Guillaume de), seigneur de la Gazaille, 67.

Beauchamps (Georges). Réquisition de bois en l'an II, 329.

Beauregard (seigneurs de), 62 sq.

Bélingard (Georges). Don à la bibliothèque, 270.

Belvés, 222, 339.

Benoit (Robert), 206.

Bergerac. Seigneurs, 105 et voir Rudel. — Toponymie, 166. Théâtre, 265 sq. — Manufacture d'armes, 329.

-- (Marguerite de), dame de Ribérac, 105, 106.

Bernardières (Les), commune de Champeaux, 256, 307 sq., 361, 363.

Bertaud (Jean), 272.

Bibliothèque, 44, 45, 53, 54, 77, 81, 142, 145, 147, 149, 206, 215, 269, 270, 274, 276, 277, 333, 334, 338.

Bidanchon (René), 270.

Biron. Chapelle du château, 326 sq., 344. — Eglise Saint-Michel, 326 sq. — Seigneurs, 236.

- (Armand de Gontaut de), évêque de Sarlat, 326.
- (François de Gontaut de), 327.
 - (Françoise de Noailles, dame de), 327.
- (Jean Louis de Gontaut, duc de), 327.
- (Pons de Gontaut, baron de, 326.

Blanc (Severin). Hommages à la bibliothèque, 45, 274, 334. — Abri Chadourne, 48, 81, 206, 274. — Station de Boredon, 154.

Bodin (Joseph de). Anoblissement, 341.

Boëtie (Antoine de la), 57, 249 sq.

- (Etienne de la), 60, 249 sq.
- (Etienne de la), curé de Bouilhonac, 249 sq.
 - (Etienne Boyt), 248 sq.
 - (Gantoune de la), 219.
 - (Guilhem Boyt), 248 sq.
 - (Jean de la), 249.
 - (Raymond Boyt), 248 sq.
- Notes sur les La Boëtie, 248 sq.

Bonneguise (Louis de), 149, 331.

Bonnet-Beauval, 264 sq.

Boredon (commune de Saint-Cyprien). Station préhistorique, 154 sq.

Boschaud (commune de Villars), 219.

Bosredon (Lasale de), 366.

Bouillon (l'abbé). Dolmen de Saint-Jory-de-Chalais, 336.

Bourdeille. Château, 215. — Généalogie, 273. — Seigneurs, 179. — Terre, 180.

- (François de), 180.
- : (Janicot de), seigneur de Montagrier, 182 sq.
 - (Jeanne de), 256.

- (Madame de), 219.

Bourdeille (marquis de). Journal de Montagu, 340, 364 sq.

Bourg-du-Bost, 187, 188.

Bourgon (Maurice). Station de Boredon, 154. — Hommages à la bibliothèque, 274, 334. — 48.

Bourzac (commune de Vendoire), 298.

Boyt. Voir la Boëtie.

Brassac, 188.

Bretons (en Périgord), 46, 83, 141.

Bruc (commune de Grignols), 204.

Bugeaud. Mariage, 83, 202. — 335.

Bugue (Le), 186.

C

Cadouin, 145, 223. — Le suaire, 207, 271. — Abbé, 326, 328.

Calvimont [de Lerm], (Jean I de), 57.

- (Jean II de), 56, 57.
- (Jean III de), 58 sq, 183,
- __ (Jean IV de:, 60 sq.
 - (Jeanne de), 61 sq.
 - :-- (Marguerite de), 61 sq.
- (Philippe de), mère d'Etienne de la Boëtie, 249.

Calvimont [de Saint-Martial] (Balthazar de), 66.

— (Gabriel de), 66வக்குட்டு கம

- (Jean III de), 64 sq.
- (Jean IV de), 67.
- (Jean V de), 67, 69.
- (Jean VI de), 69. 61 sq.

Campagnac (Belcastel de), 335.

Carlux, 106, 187, 256, 261, 303.

Castelreal (commune d'Urval), 201, 230, 224

Castillon (Gironde), 341.

Caumont (Brandelis de), seigneur de Castelnaud et de Berbiguières, 56.

- (Charles de), seigneur de Berbiguières, 56.
 - (François de), 56.

Cazalas (général E.), 54.

Cénac. Eglise, 145.

Chabrerie (La), 339.

Chalard (Le), commune de Ribérac, 104. — Prieuré, 182. — Pont, 363. — Vicomte, voir Alchier.

Chamiers (commune de Coulounieix), 151.

Chastaing (Mgr). Hommage à la bibliothèque, 274.

Ghâteau-Barrière, à Périgueux, 145.

Ghateaubriand. Lettre inédite, 375.

Château-l'Evêque. Le château en 1791, 198.

Chaumette (abbé G.). Mariage de Bugeaud, 83, 202.

Chaumont (Jean de), seigneur de Lerm, 55.

Cheynier (Dr A.), 53, 142, 215. Hommage à la bibliothèque, 334.

Cocula (Paul). Distinction, 214. — 343.

Cointat-Mouton-Duvernet (Georges). Distinction, 338.

Condat (sur Vézère). Commanderie, 54.

Conil (Auguste). L'hypocauste gallo-romain de Montcaret, 78, 282. — Hommage à la bibliothèque, 149.

Cornazac (Ebrard de), seigneur de Lerm, 55.

Corneille (Hippolyte), 54, 80. — Don à la Société, 341.

Costin (François), seigneur de Brouzoles, 261.

Cotet, seigneur de Lerm, 55. Coulounieix, 89.

Cropte (sieurs de la), seigneurs de Lanquais, 56.

Cugnac (commune de Sainte-Sabine), 106.

Cumond. Fêtes de Napoléon, 319 sq.

D

Dalon (commune de Sainte-Trie). Abbaye, 78.

Dannery (Maxime). Escalier de Nervaux, 79. — Eglises de Rouffignac, 190; d'Urval, 222, 233; de Saint-Avit-Sénieur, 223, 243 sq, 375. — 145. Darpeix (A.). Hommage à la bibliothèque, 78. — Fouilles de Tabaterie, 277.

Daumesnil (Jean-François), 378. — Maison, 148, 378.

Delage (Franck). Distinction, 77. — Hommages à la bibliothèque, 82, 206, 334-339.

Didon (fonds), 80, 82, 143, 148 211, 215.

Domme (Gausbert de), 335.

Drouyn (Léo). Dessins, 54, 237, 238, 327, 344, 364.

Duboscq (Guy). Jacques de Pons, 149. — Cahier de doléances d'Auriac, 272. — Lettre d'Henri IV. 323.

Dubut (Annet). Restauration des routes en l'an II, 80. — Prêtres réfractaires, 148, 315 sq. — Fête de Napoléon à Festalemps et Cumond, 319 sq. — 142.

Duclaud, curé de Saint-Front de Périgueux, 375.

Dufresne de Vione, 335.

Dumonteil, curé de Vanxains, 319.

Dumonteil-Douzillas, prêtre de Villetoureix, 315.

Dupuy (Ferdinand). Anciens moulins de Périgueux, 151. — 270.

Durieux (Joseph), 52, 77, 339.

— Exposition Jane Poupelet, 78.

— Bibliographie, 78, 135.

— Philippe Maine, 84. — Lip Du-

rieux, 85. — Henri Rapine, 145. — Exposition de la Sabretache, 209. — Saint-Aquilin, 277.

Durieux (Lin), 85.

Dusolier (Dr Emile). Les Seigneurs de Ribérac, 54, 104 sq, 178 sq, 256 sq, 298 sq, 358 sq. — Hommages à la bibliothèque, 215. 339.

EF

Epeluche (commune de Comberanche-et-Epeluche), 106, 112, 178 sq, 298 sq.

Escande (J.-J.). Histoire du Périgord, 45, 48, 130, 143. — Prix Testut, 206, 218.

Bscatha (François d'). Dolmen de Peyre Brune, 54. — Affaire de la Chabrerie, 339.

Excideuil, 265.

- (M. de), 367.

Farges (Marguerite de), 60, 61, 63, 64.

Faure (Emilie). Don à la Société, 212.

Faye (commune de Ribérac), 187, 305.

Fayolle (Léo). Toponymie, 45, 163 sq. 206.

Fayolle (marquis de). Clichés, 211.

Fénelon. Missions de Poitou et Saintonge, 44.

Fénelon (Paul). A travers le Périgord au xviii° siècle, 335, Festalemps, 188. — Fête de Napoléon, 319 sq.

Plameng (M. de), colonel de la garde nationale d'Agonac, 373.

Foix (Marguerite de), 256 sq, 299, 307.

- (Marie de), dame de Ribérac, 183 sq, 256 sq, 304.

Foucauld (de Lardimalie), seigneur de Lerm, 55.

Fourceries (Les), commune de Vallereuil, 280.

Fournier de Laurière (Roger). Distinction, 81. — Fouilles de Vésone, 52, 149.

Front (saint), 215.

Frugie (abbé de), 320, 321.

c a j

Gavelle (Emile). Hautefort et ses seigneurs, 78, 82, 135. — Louis de Bonneguise, 149, 331.

Goudour, chirurgien sarladais, 118 sq.

Goulard (chanoine). Distinction, 338.

Gousset (Thomas), évêque de Périgueux, 73.

Grand-Brassac, 308. — Eglise 145.

Grelière (Paul). Distinction, 269.

Grenier de Cardenal (Médecingénéral), 205. Grignols. Toponymie, 65. — 204.

Grimoald, vicomte de Ribérac, 105.

Hautefort (Charles d'), fils de François, 67 sq.

- (François d'), 64.
- (Marie d'), épouse de François d'Aubusson, 63 sq.
- (Marie d'), veuve du maréchal de Schomberg, 70.
 - (marquis d'), 70, 71.
- Hautefort et ses seigneurs, voir Gavelle.

Hautefort-Bauzens (Jean-Louis d'), 276.

Jossot, prêtre de Villetoureix, 317 sq.

· L

Labro, curé de Maurens, 143.

Labrousse (Thibault de), comte de Verteillac, 276.

Lacroix, prêtre de Saint-Méard-de-Dronne, 318.

Lafaye (Elisabeth Jouffre de), épouse de Bugeaud, 202.

Lason (D' Charles), Don à la bibliothèque, 45. — Ex-libris, 272.

Lande (La), commune de Celles. Grange de Boschaud, 219.

Lapuyade (Paul). Hommage à la bibliothèque, 270.

Larche, 178.

Lardimalie (commune de Saint-Pierre-de-Chignac). Seigneur, 148, 323, 324, et voir Foucauld.

Lascoux (M. de), colonel de la garde nationale d'Agonac, 373.

Lavalade. Menhir, 223, 242.

Lavergne (Géraud). Seigneurs de Lerm, 45, 55 sq. — Eloge par M. le Président, 50-52. — Viceprésident, 52, 205. — Distinction, 77. — Château-l'Evêque en 1791, 198 sq. — Rues de Perigueux, 211. — Bêtes rousses de Périgueux, 219. — Abbaye de Boschaud, 219. — Chapelle du château de Biron, 326 sq. — Noms de lieux du terroir d'Archignac, 341. — 47, 48, 53.

Lavialle (abbé R.). Bibliographie, 132, 143. — Don à la bibliothèque, 339.

Laxion (commune de Corgnac), 361.

Lerm (commune de Rouffignac), 196. — Seigneurs, 45, 55 sq.

Le Roy (Eugène). 71, 334.

Lescuras (abbé P.). L'église de Magnac-sur-Touvre, 142. — Décès, 338.

Lestrade (H. et P. de). Dons à la bibliothèque, 81, 142, 149.

Lestrade (comte Marcel de). Nécrologie, 81, 137.

L'Honneur, (Dr. Régis). Allée couverte de Saint-Cassien, 215.

Excursion, 221, 223.
 Mon-pazier, 235 sq.

Liqueux. Couvent, 372.

Lolme. Eglise, 223.

Longas (commune de Saint-Médard-de-Mussidan). Seigneur, 323, 324.

Lusignac. Souterrain, 79, 217.

71 N

Maine (Philippe), 84.

Marchadier (René). Bretons en Périgord, 46. — Grille-pain, 47. Pierres-figures, 48. — Fers à osties, 152. — Excursion, 85, 211. — Dons à la bibliothèque, 48, 145.

En collaboration avec M. Secondat: Sarcophage de Saint-Cyprien, 128; — Excursion, 153, 221; — Bases de chaumières à Marfond, 170 sq; — Sarcophages d'Auberoche, 212, 271, 277; — Mégalithes, 219; — Dolmen de Saint-Chamassy, 221, 224 sq.; — Allée couverte de Marsalès, 223, 239 sq.; — Pierre levée de Peyragude, 223, 242; — Souterrain-refuge de la Tour, 277; — Caverne et cluseaux des Fourceries, 280.

Marcillac (Léger Combret de), maire de Périgueux, 72-73.

Marcillac (André de Combret de). Bretons en Périgord, 83.

Marfond (commune de Plazac). Bases de chaumières, 170 sq. Marsalès. Allée couverte. 223, 239 sq.

Maubourguel (Jean). Secrétairegénéral, 52, 205. — Hommage à
la bibliothèque, 142. — Les Jésuites à Périgueux, 143. — Mme
Paul Verlaine à Périgueux, 151.
— Prix Napoléon Magne, 206.
— Excursion du 13 juin, 219,
221 sq. — Notes sur les La
Boëtie, 248 sq. — Le Suaire de
Cadouin, 271. — Congrès des
écrivains périgourdins, 277. —
Belcastel en Quercy, 335. — Castillon en Périgord, 341. — 48,
80, 143, 150, 276.

Maurens, 143.

Mauriac (commune de Douzillac). Seigneurs, 323.

Mensignac, 187.

Mercier (Louis). L'abri de Raymonden-Nord, 345 sq.

Mévellec (abbé), 84, 141.

Meyrignac, subdélégué de Sarlat, 118 sq.

Mirandol (comte de), 54.

Monbazillac, 188, 256 et voir Aydie (Charles d').

Moncuq (commune de Saint-Laurent-des-Vignes), 106, 256 sq, 259.

Monpazier, 222, 235 sq.

Mons, 106.

Montagrier, 182, 256 sq, 298 sq.

Montagu (Jean-Marie de). Son journal, 340, 365 sq.

Montardit (commune de Grand-Brassac). Château, 188.

Montcaret. Hypocauste, 78, 281. — 53, 334.

Montégut (M^{me} de). Don à la bibliothèque, 275.

Monteil (X. de). Hommage à la bibliothèque, 339.

Montfort (commune de Vitrac), 106 sq, 181, 183.

Montignac, 64, 67, 71, 265.

Mortefont (commune de Saint-Amand-de-Coly), 336.

Mothe (La), commune de Sarlat, 252.

Mnrat, supérieur du collège de Périgueux, 366.

Muratel (commune de Beauregard-de-Terrasson), 275.

Musée du Périgord, 47.

Mussidan, 323. — Fondation, 342.

Négrier (Henri). Pierres de Marsaneix, 270. — Plat de cuivre, 270.

Noaillac (M¹¹⁰ de Bouché de), 367.

Notre-Dame-de-Sanilhac, 92 sq.

Palus (Gabriel). Souterrain de Lusignac, 217.

Périgord (Marguerite de), fille du comte Roger-Bernard, 109.

Périgueux. Echange de terrains, 54, 72, - Le Consulat, 59. - Allée de Tourny, 82. - Les Jésuites et le collège, 143. — Autel de Saint-Etienne, 148. -Fouilles de Vésone, 149. — Mm. Paul Verlaine. 151. - Anciens moulins, 151. - Noms de rues, 211. — Le bourreau, 211. — Bêtes rousses, 219. — Le théûtre, 265 sq. - Congrès préhistorique, 270. - Fouilles de Sainte-Ursule, 271. — Frères-Prêcheurs, 309, 310. — La Croix-Blanche, 344. – Le Collège, 143, 366. – La Municipalité, 374. — 60, 365 sq.

Petit-Bersac (Saint-Saturnin de), 187.

Peyraux (commune de Saint-Lazare). Seigneurs, 275, 331, 332.

Peyrebrune (commune de Saint-Aquilin). Dolmen, 54.

Peyrony (Denis), 53, 338.

Peyrony (Elie). Distinction, 205.

Piégut, 270, 334.

Pittard (Eugène). Hommage à la bibliothèque, 275.

Plamon (Jean de), official de Sarlat, 326.

Plazac. Seigneur, 57. — Incident en l'an XII, 336. — Voir Marfond.

Pluviers (commune de Piégut-Pluviers). Fouilles, 277.

Pons (Anne de), 113 sq, 178 sq, 260.

- (Geoffroi VI de), seigneur de Ribérac, 106 sq.
 - (Guy de), id., 113.
- (Jacques de', id., 111 sq, 149.
 - (Renaud III de), id., 105.
- (Renaud IV de), id., 108, 107.
 - (Renaud V de), id., 107 sq.
 - (Renaud VI de), id., 108 sq.

Pontard-Lambertie, 216.

Poulard, prêtre de Villetoureix, 316, 319.

Prieur (chanoine). Nécrologie du comte M. de Lestrade, 137.

Proissans, 250.

Puyguilhem (commune de Villars). Château, 336.

ĸ

Rapin (Jean). Distinction, 269.

Rapine (Henri), restaurateur d'églises périgourdines, 145.

Rastignac (Antoine Chapt de), comte de Ribérac, 361-362.

— (Gabriel Chapt de), id., 312, 358 sq.

Raymonden (commune de Chancelade). Fouilles, 345 sq.

Reignac (commune de Tursac). Seigneurie, 56, 60.

Riberac. Seigneurs, 54, 104 sq, 149, 178 sq, 256 sq, 298 sq, 341, 358 sq, et voir Alchier, Archam-

baud, Aydie, Grimoald, Pons, Rastignac. — Château, 104, 107 sq. 179, sq. 341, 359 sq. — Eglise, 108, 182, 187, 258, 261, 301, 311, 359, 361 sq. 364. — Collégiale, 182, 302. — Hôpital, 313. — Fondation, 342. — Toponymie, 166, 168.

Rilhac (François de), mari de la dame de Lerm, 69.

Rivière (L.), 271.

Rocal (Georges). 1848 en Dordogne, 53, 132, 143, 214. — Lauréat de l'Académie Française, 214. — 338.

Roche-Aymon (Godefroi de la), 68, 69.

— (Jeanne-Armande de la), 'dame de Lerm, 69, 70.

Roque (Elie de la), seigneur de Lerm, 55.

Roudeau (Henri). Congrès de Lyon-Mâcon, 212, 219.

Rouffignac. Eglise, 190. — 56.

Roux (chanoine J.). Eloge de M. Géraud Lavergne, 50-52. — Echange de terrains à Périgueux, 54, 72 sq. — Fonds Didon, 80, 82, 148, 211, 215. — Manûscrits de Reymond Pierre, 82. — L'abbé Labro, 143. — Le Suaire; de Cadouin, 207 sq. — Les Pontard-Lambertie, 216. — Fouilles de Sainte-Ursule, 271. — L'église des Graulges, 342. — La Croix Blanche, 344. — La maison Daumesnil, 375. — 53, 271, 340.

Rudel, seigneur de Bergerac,

Saint

Saint-André (d'Allas), 250.

Saint-Aquilin, 277. — Eglise, 367.

Saint-Astier, 186, 215, 334, 342. — Abbaye, 262.

Saint-Aulaire (M. de), 367.

Saint-Avit-Sénieur. Eglise, 223, 243 sq, 375.

Saint-Cassien. Allée couverte, 215.

Saint-Chamassy. Dolmen, 221, 224 sq.

Saint-Cyprien. Sarcophage, 128. — Station préhistorique, 154. — Chapitre, 254.

- Saint-Felix-de-Reilhac. Seigneur, 60.

Saint-Georges (commune de Périgueux), 92 sq.

Saint-Jory-de-Chalais. Dol-men, 336.

Saint-Léon-sur-l'Isle. 204.

Saint-Louis. Seigneur, 323.

Saint-Martin-de-Ribérac. 305.

Saint-Martin-du-Dropt (Lot-nt-Garonne). Dime, 326.

Saint-Orse, 64, 202, 203.

Saint-Paul-de-Sérre, 59, 60, 63.

Saint-Pierre-ès-Liens commune de Notre-Dame-de-Sanilhac), 89 sq.

Saint-Quentin (commune de Marcillac-Saint-Quentin), 250, 254.

Saint-Saud (comte de), 46, 149. – Tabernacle en bois sculpte, 204. – Bibliographie, 331. – L'ordre des Cincinnati, 339. – Seigneurs de Ribérac, 341.

Saint-Sulpice-d'Excideuil. Fouilles, 279.

Saint-Sulpice-de-Roumagnac. 305.

×

Salignac. 206, 218.

Sarlat. Un guérisseur de la rage sous Louis XV, 116. — Le théâtre, 265 sq. — Evêques, 181, 183, 326. — Official, 326. — Les la Boëtie, 57, 248 sq. — 114, 115, 142, 145.

Sauvebouf (commune d'Aubas). Fontaine, 271.

Sauveroche, 126.

Secondal (Marcel). Justice de Tursac, 48 — Castelréal, 222, 230 sq. — Fouilles de Saint-Sulpice-d'Excideuil, 279. — Polissoir de Mortefont, 336. — 143, 336, 339. — Voir Marchadier.

Secret (Jean). Hommage à la bibliothèque, 45. — Bibliographie, 130, 143. — Archives de Puyguilhem, 336.

Ségalen (A.), 83 — Congrès Guillaume Budé, 82, 152 — Lettre inédite de Chateaubriand, 143, 376.

Sireuil, 335.

Société. Echange du *Bulletin*, 44. — Vœux, 47, 344. — Adresse de la Société des Etudes du Lot, 52. — Elections, 49, 85, 146, 153, 213, 273, 280, 337, 344. — Prix annuels, 206. — Election du Bureau, 212. — Pouvoirs donnés au Bureau, 213. — Prix d'histoire régionale pour le Lycee, 215. — Excursion du 13 juin, 221 sq. — 335.

Sorges. Le recrutement des volontaires, 336.

T

Tabaterie (commune de la Gonterie-Boulounieix). Fouilles, 277.

Taillefer (Daniel de), seigneur de Villamblard, 323, 324.

Talleyrand (Marguerite de), 60.

Tamniès. Prieur, 326.

Terrasson. Seigneurie, 178.

Testut (abbé). Décès, 274.

+ Testut (1)^r). Un guérisseur de la rage à Sarlat, 116.

Thenon. Seigneur, 64, 71. — 270.

Thiviers. Pommade, 148.

Toponymie, 45, 163 sq, 206, 341.

Tour (La), commune de Rouffignac, 277.

Tourblanche (La), 219.

Trassagnac (médecin-général). Le réseau d'Agrippa en Périgord, 340.

Turenne. Vicomté, 105 sq, 181.

Tursac. Taxe du pain, 48.

Seigneurie, 56 sq.